

Figure 33 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Ellé de 2001 à 2020

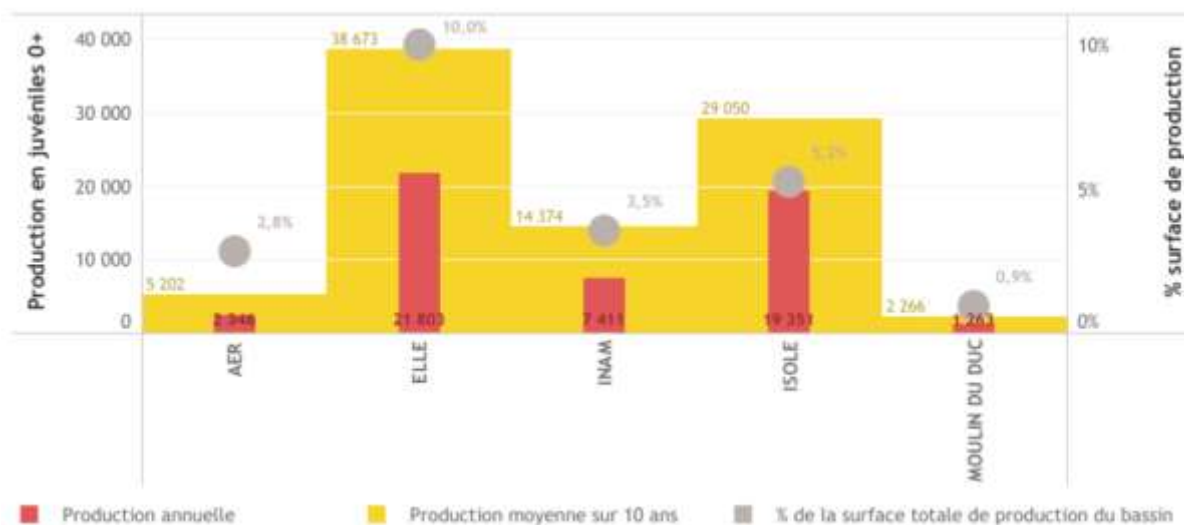


Figure 34 : contribution des différents cours d'eau à la production du bassin versant de l'Ellé

Le cours principal de l'Ellé est celui qui a la plus forte contribution à la production. Il est largement en-dessous de sa moyenne. En proportion de son potentiel, c'est l'Isolé qui a la plus forte production de juvéniles.

En 2020, le bassin de l'Ellé présente toujours une contribution importante à la production au niveau régional (30 %) et son recrutement est supérieur à celui constaté en moyenne à l'échelle de la Bretagne.

L'année 2020 a une production théorique de juvéniles 0 + de 52 177 individus. Ce qui correspond à 30,6 % de la production régionale. Cela confirme la qualité

« fonctionnelle » des cours d'eau et ne remet pas en cause la gestion patrimoniale menée pour l'espèce.

2.6 Le bassin versant du Goyen

2.6.1 Présentation du bassin versant (FDAAPPMA 29, 2005a)

Le bassin versant du Goyen est situé au sud-ouest du Finistère, dans la région du Cap-Sizun. Il couvre une superficie de l'ordre de 150 km². Le Goyen, petit cours d'eau côtier, prend sa source sur la commune de Plonéis, près de Quimper, à une altitude avoisinant les 135 m et se jette dans la baie d'Audierne selon un axe ouest-est.

Le cours principal du Goyen mesure environ 29 km de long, les affluents quant à eux représentent près de 59 km de cours d'eau. La faible pente moyenne de 4,6 ‰ du cours principal s'explique par l'histoire géologique de cette région. Le bassin hydrographique du Goyen est constitué de masses cristallines séparées par une série micaschisteuse. Le Goyen qui prend naissance sur des formations granitiques emprunte, sur son cours moyen et inférieur, une bande micaschisteuse longitudinale. Le parallélisme des bandes lithologiques qui affleurent en longues rayures étirées est caractéristique de ce domaine. La rivière suit la direction générale du plissement.

Le débit moyen interannuel du Goyen calculé sur 39 ans est de 1,410 m³/s à Pont-Croix, en aval de la prise d'eau pour l'alimentation en eau potable de Kermaria à Mahalon. Le débit de crue décennale est de 12 m³/s et le débit mensuel sec quinquennal est de 0,160 m³/s (site : hydro.rnde, 2005).

Le Goyen est classé cours d'eau à migrateurs au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement (arrêté du 10 juillet 2012).

Pour plus d'information <http://ouesco.fr/>

Répartition et localisation des stations

Le Goyen compte 4 stations réparties le long de son cours principal.

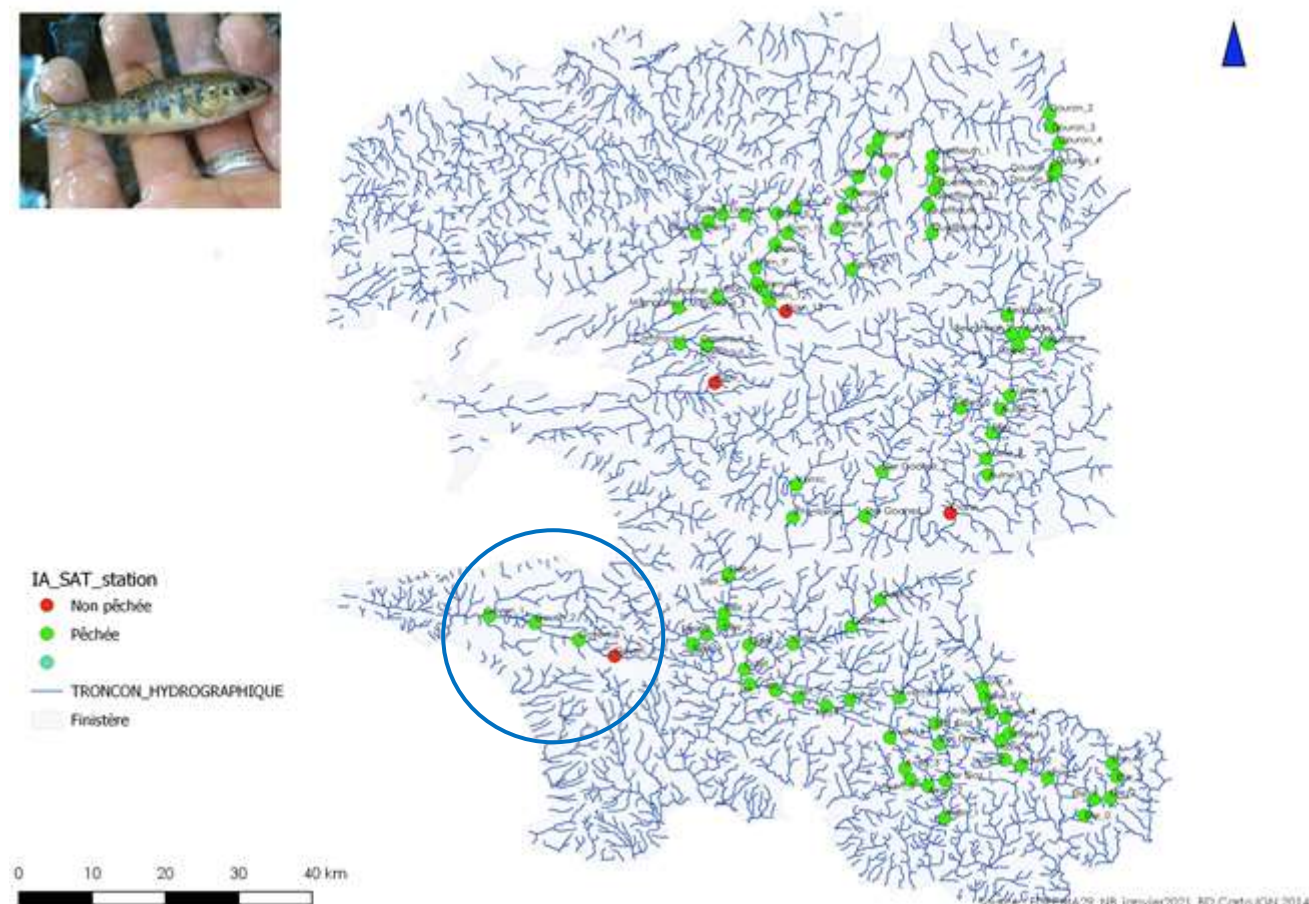


Figure 35 : Carte de localisation des stations sur le Goyen

En 2019, compte tenu de l'encombrement constaté sur le secteur de Kerveil (Goyen_4), il a été décidé de décaler légèrement vers l'aval le linéaire prospecté ; au-niveau du Moulin Vert. La topographie du cours d'eau est semblable à celle en amont et ce point se situe dans le même tronçon. Par contre, en 2020, elle n'a pu être pêchée car il n'a pas été possible d'y accéder (impossible de joindre le propriétaire riverain).

Les juvéniles de l'année

	Stations	nb de sat 0+
Goyen 1	Kermarie	40
Goyen 2	Bronnuel	6
Goyen 3	Pont ar Rodou	9
Goyen 4	Moulin Vert	non pêchée
Total		55
Moyenne		18,3
Moyenne pondérée		14,1

Tableau 7 : indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le Goyen en 2020

La moyenne pondérée est de 14,1 juvéniles 0+ capturés en 5 minutes. Elle chute de 15 points, en valeur absolue, par rapport à 2019. Elle est légèrement inférieure à l'indice moyen pondéré régional 2020 (18,01).

Les indices varient de 6 à 9 individus 0+ capturés en 5 minutes de pêche. Ils sont très bons uniquement sur la partie aval du bassin versant et retrouvent, sur ce secteur, des niveaux conformes aux années passées.

Par contre, on observe une forte diminution du recrutement sur la station Goyen_2, sans que le milieu soit dégradé (hormis la présence d'embâcles sur le début de la station). Concernant la station Goyen_3, et afin d'éliminer l'effet liés aux seuils construits dans le lit, la prospection a été faite en aval du secteur de 2019.

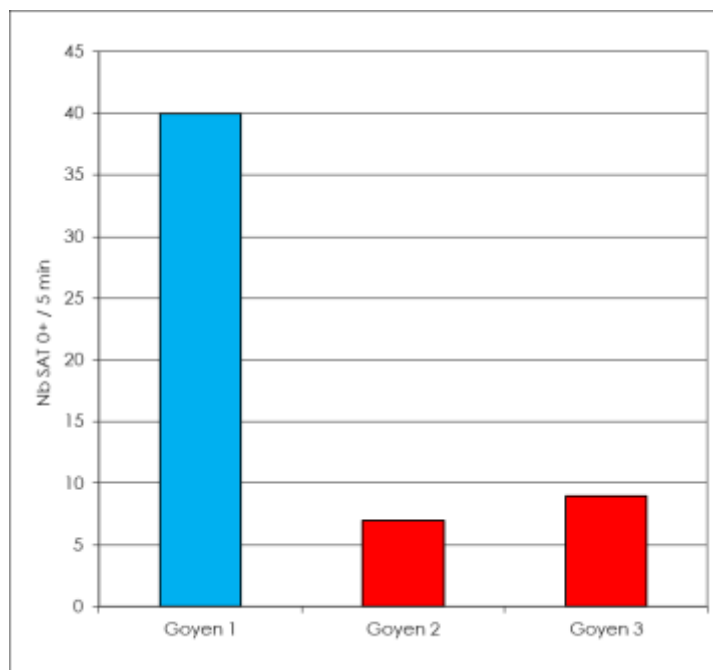


Figure 36 : indices d'abondance de juvéniles de saumon 0+ sur le Goyen en 2020

Taille moyenne

La taille moyenne sur le cours du Goyen est, en 2020, de 80,29 mm. Elle augmente de 9 mm par rapport à 2019. Cependant, cela semble lié à la faible densité observée sur les stations Goyen_2 et Goyen_3.

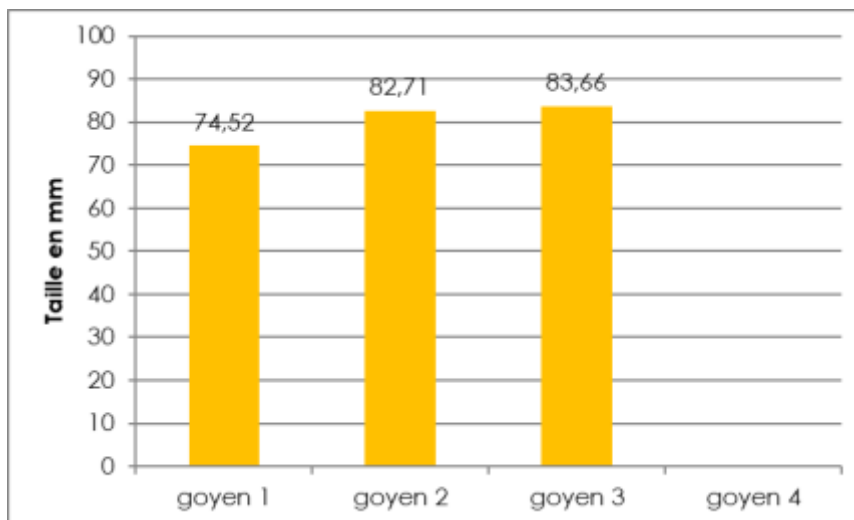


Figure 37 : taille moyenne pondérée des juvéniles de saumon de 2020 sur les différents secteurs du bassin du Goyen

On constate (voir graphique ci-dessous) que, globalement, la taille moyenne diminue depuis 2008.

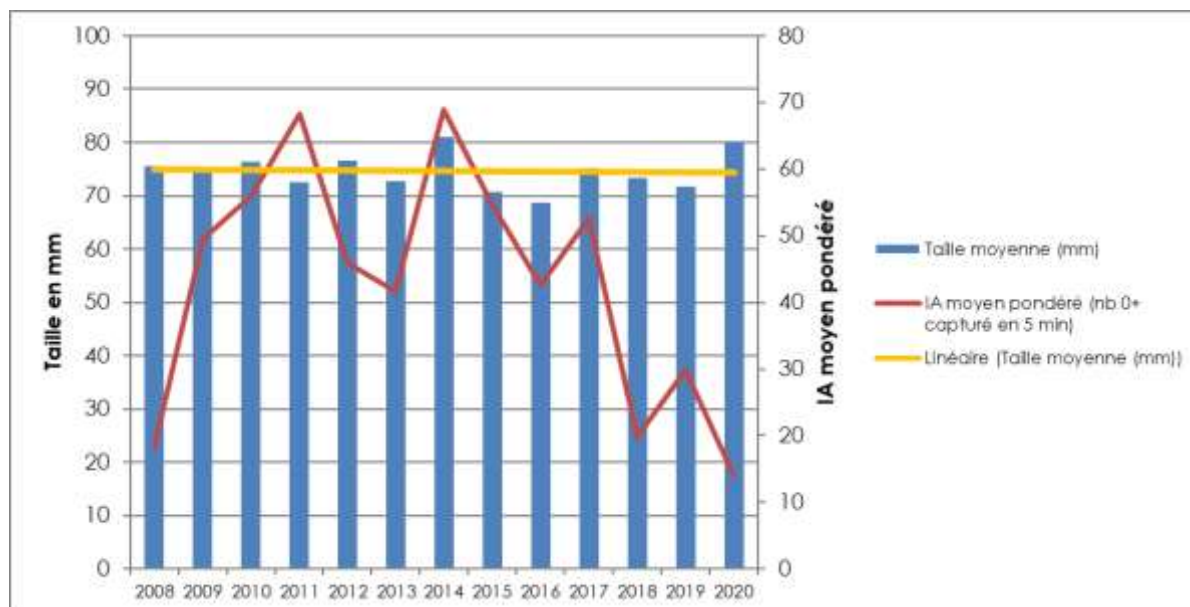


Figure 38 : taille moyenne pondérée des juvéniles de saumon de 2020 et évolution des IA moyens pondérés sur les différents secteurs du bassin du Goyen

2.6.2 Evolution des indices d'abondances de 2002 à 2020 et contribution de chaque secteur à la production

La figure ci-après montre l'évolution des indices d'abondance sur le Goyen depuis 2002. Le recrutement 2020 est le moins bon observé depuis 2002. Il est largement inférieur à la moyenne de suivi du bassin et moyenne interrégionale.

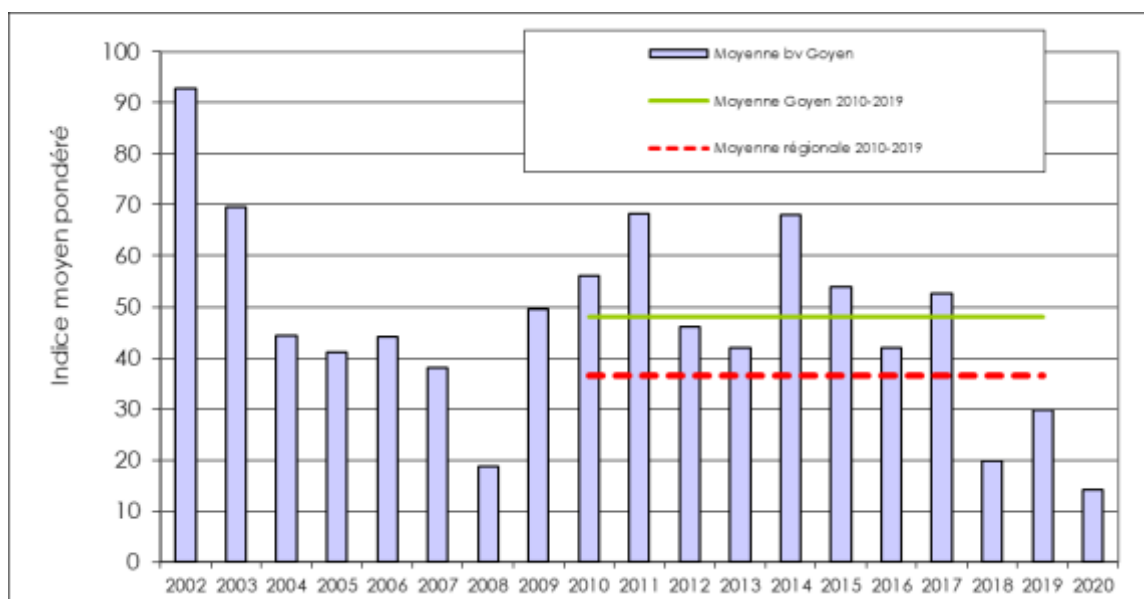


Figure 39 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant du Goyen de 2002 à 2020

Pour autant, la qualité physique du milieu est relativement stable, reste fonctionnelle et ne saurait remettre en cause la gestion patrimoniale du saumon sur ce bassin versant. On peut émettre l'hypothèse que la situation 2020 est liée à un moindre retour de géniteurs en 2019. Et qu'ils n'ont colonisés que la partie aval du cours d'eau.

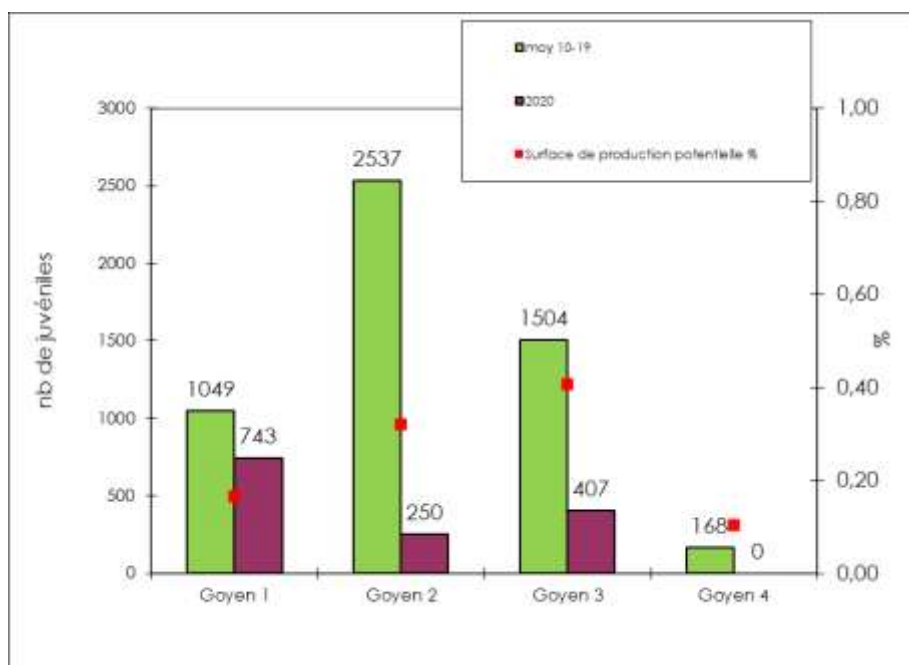


Figure 40 : contribution de chacune des stations à la production de juvéniles de saumon du Goyen

La production théorique de juvéniles 0+ est de 1 401 individus. On observe bien, sur le graphique ci-dessus, qu'il n'y a que sur la partie aval que cette production est significative. Elle correspond à 0,8 % de la production régionale.

2.7 Le bassin de l'Aven

2.7.1 Présentation du bassin versant (d'après FDAAPPMA29, 2004b et FDAAPPMA29, 1999)

L'Aven draine un bassin versant de 200 km² pour un linéaire total de cours d'eau de 191,4 km de ses sources (communes de Coray, Leuhan et Scaër) à la limite de salure des eaux sur Pont Aven. Il se compose d'un cours principal l'Aven (36,5 km) et d'un réseau d'affluents dont le principal se situe sur sa rive gauche, le Ster Goz. Ce dernier couvre un bassin de 70 km² pour un linéaire de 85,6 km (cours principal 21km, affluents 64,6 km), soit 44% du réseau hydrographique. La confluence se situe sur la partie aval de l'Aven (7,9km de la limite de salure des eaux). Une pente moyenne de 4.8‰ fait de l'Aven une rivière aux eaux courantes. Elle passe à 8.3‰ entre Pont Torret (confluence avec le Ster Goz) et le moulin de Coat Canton (aval des étangs de Rosporden) définissant une zone d'habitats très courants (radiers et rapides). Les eaux de l'Aven circulent sur un substratum à dominante granitique.

Le Ster Goz, quant à lui, présente un profil plus régulier d'une pente moyenne de 5.2‰ qui lui confère aussi des caractéristiques physiques d'une rivière aux eaux courantes. Le substrat est granitique sur la partie aval et schisteux sur l'amont du bassin versant. La typologie des faciès d'écoulement et la granulométrie donnent à l'Aven et au Ster Goz une vocation salmonicole très marquée.

Le débit moyen interannuel (Q) de l'Aven est de 4,19 m³/s. Il présente un module de basses eaux de récurrence 5 ans (QMNA5) de 0,640m³/s. Ce dernier représente le débit réservé utilisé dans les différents arrêtés concernant les ouvrages dérivant une partie des eaux d'une rivière. Le débit moyen interannuel du Ster Goz représente 36% du Q de l'Aven, soit 1,54m³/s. Son QMNA5 est de 0,208m³/s (RNDE, 2004).

L'Aven et le Ster Goz sont classés au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement (arrêté du 10 juillet 2012).

Pour plus d'informations, <http://sage-sud-cornouaille.fr/nos-actions/amenagement-de-lespace/cours-deau/>.

2.7.2 Les indices d'abondance 2020

Répartition et localisation des stations

Le bassin versant de l'Aven a été prospecté pour la première fois en 2003 par la méthode des indices d'abondance avec huit stations réparties sur le cours principal de l'Aven (5 stations) et sur son principal affluent, le Ster Goz (3 stations). En 2004, le nombre et la localisation des stations sur l'ensemble du bassin versant ont été revus. Ceci afin de tenir compte des indications concernant la production potentielle en juvéniles de saumon par cours d'eau et par tronçons connues par la cartographie des habitats piscicoles de l'Aven réalisée à l'été 2004 (FDAAPPMA29, 2004b). Depuis 2004, neuf stations sont pêchées sur le bassin versant (cf. carte ci-après).

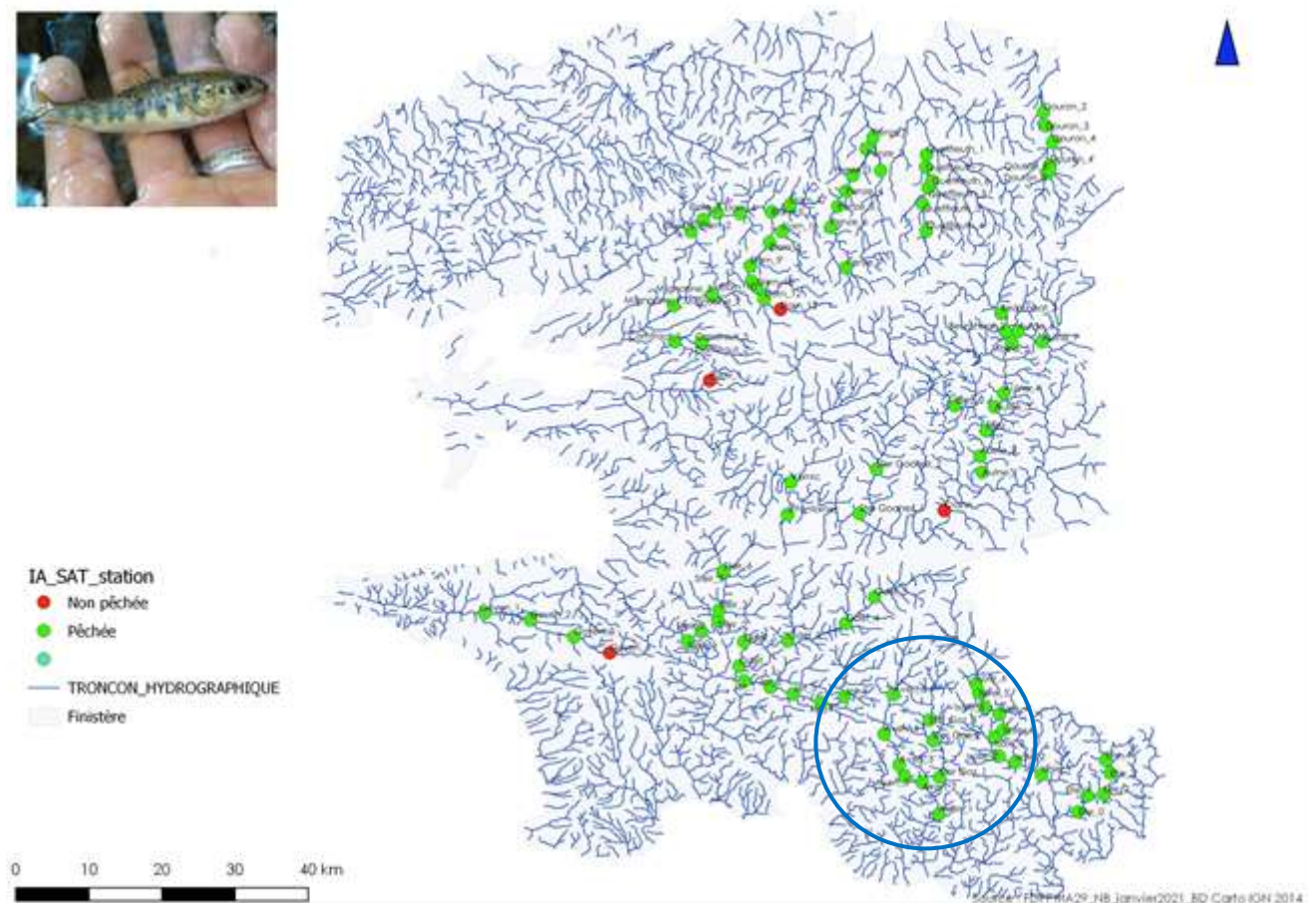


Figure 41 : Carte de localisation des stations sur l'Aven

Depuis 2018, la station Aven_4 a été décalée vers l'aval (lieu-dit Bonne Nouvelle) pour des raisons d'accès et d'habitats. Elle demeure toutefois sur le même tronçon.

Les juvéniles de l'année

Stations	Nom	nb de sat 0+
Av1	Mlin du Haut Bois	11
Av2	Amont Pont Torret	43
Av3	Goël	60
Av3'	Mlin Barbary	26
Av4'	Bonne Nouvelle	10
Av5	Mlin Vert	0
Sg1	Aval Kernaour	0
Sg2	Kerancalvez	4
Sg3	Kercabon	0
	Total	154
	Moyenne	17
	Moyenne pondérée	18,62

Tableau 8 : Indices d'abondances de juvéniles de saumon sur le bassin versant de l'Aven en 2020

Un effectif de 154 individus 0+ a été capturé en 2020 sur l'ensemble des neuf stations pêchées. La moyenne pondérée est de 18,62 individus 0+ capturés en 5 minutes (en baisse de 15 points par rapport à 2019). Ce résultat traduit un

recrutement moyen. Il est légèrement supérieur à l'indice moyen pondéré régional (18,01) mais en-deçà de la moyenne de suivi du bassin versant.

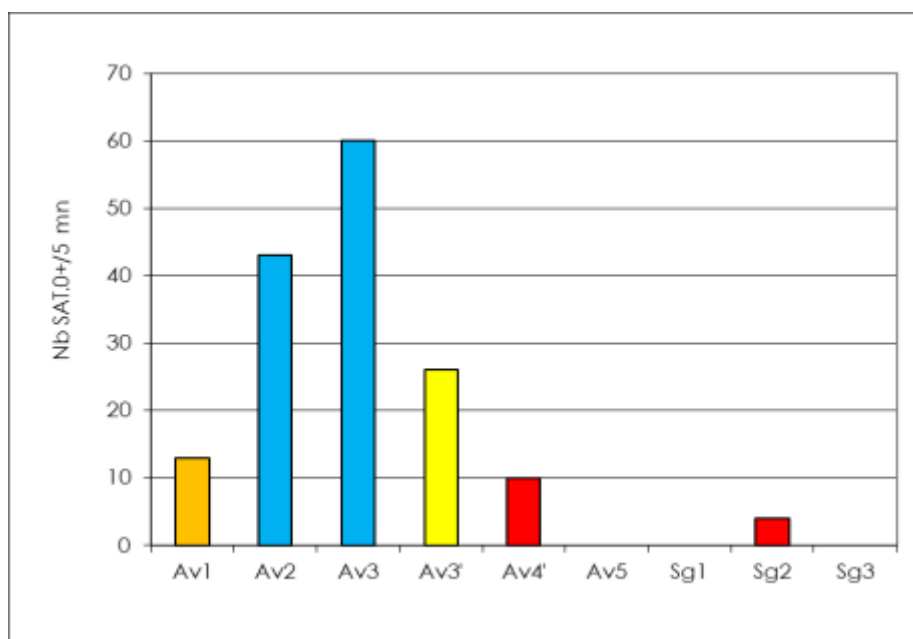


Figure 42 : indices d'abondances de juvéniles de saumon 0+ sur le bassin versant de l'Aven en 2020

Au niveau des stations prospectées, les indices varient de 0 à 60 individus 0+ capturés en 5 minutes. Ce sont les stations aval de l'Aven qui présentent les meilleurs indices. Toutefois, on observe, sur la station Aven_1, une dégradation des habitats de reproduction à la suite de la réalisation (il y a quelques années) de seuils destinés à accroître la hauteur dans un but halieutique essentiellement.

Ce type d'action (soumis à autorisation administrative) montre ces limites en envoyant des zones favorables aux juvéniles.

Il faut noter, pour la première fois depuis 2018, l'absence de recrutement en amont des étangs de Rosporden.

Pour le Ster Goz, la situation devient dramatique avec seulement 4 juvéniles 0+ capturés sur la station médiane. L'amont du cours d'eau semble, depuis plusieurs années, totalement abandonné par les géniteurs. Cela pose la question de l'accessibilité de ce secteur de cours d'eau. Cela rend compte aussi, peut-être, de difficultés de migration (ouvrage de pisciculture).

Il est aussi possible que le Ster Goz soit moins attractif, pour les géniteurs, que l'Aven.

Taille moyenne

En 2020, sur le bassin de l'Aven, la taille moyenne s'élève à 85,27 mm. Elle diminue légèrement par rapport à 2019. Sans prendre en compte les tailles des tacons du Ster Goz étant donné le faible nombre de tacons capturés (4).

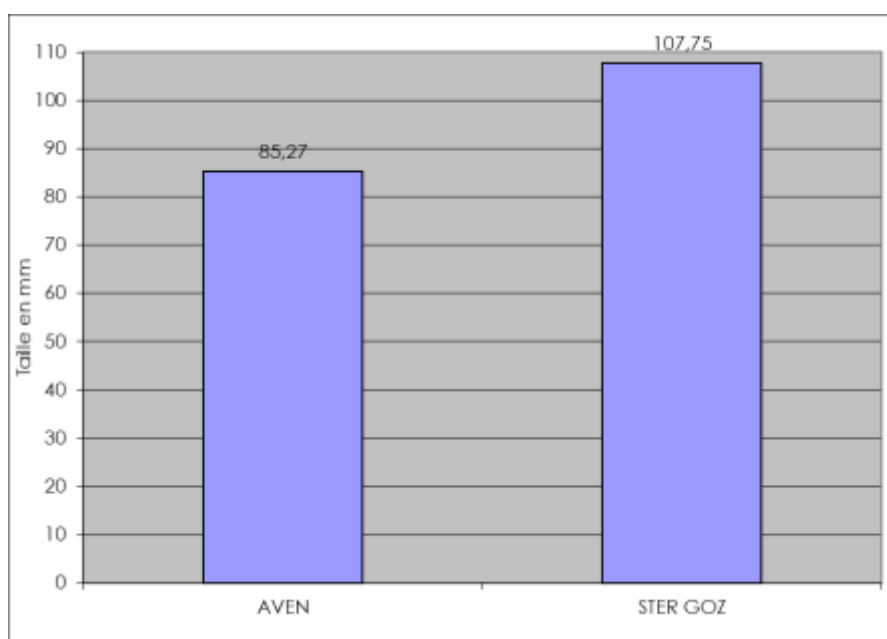


Figure 43 : taille moyenne pondérée des juvéniles de saumon de 2020 sur les différents secteurs du bassin de l'Aven-Ster Goz

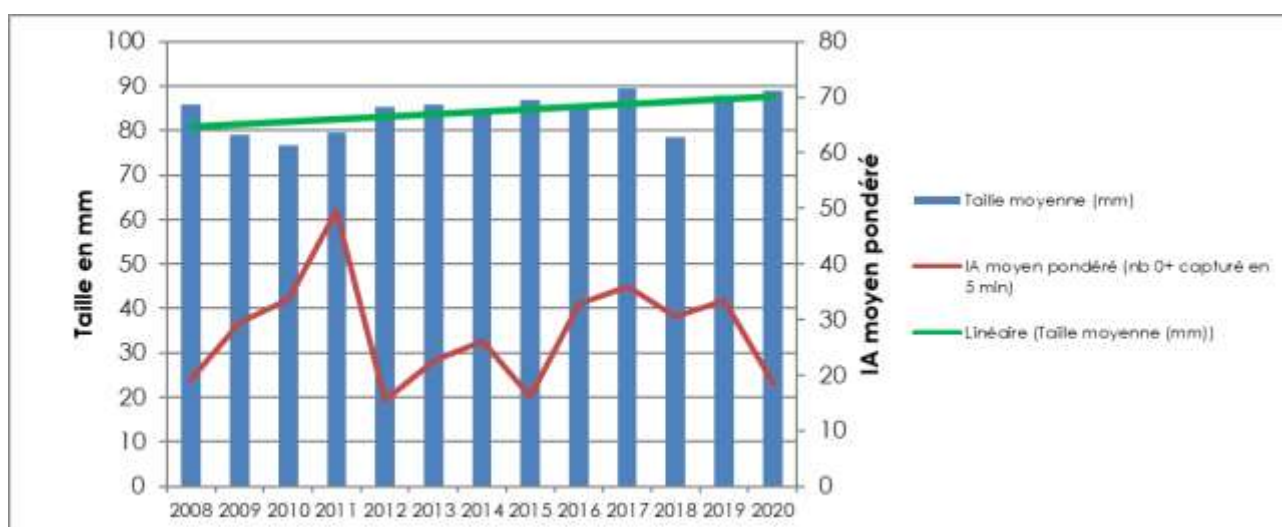


Figure 44 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons et évolution des IA moyen pondéré le bassin de l'Aven (2008/2020)

On constate (voir graphique ci-dessus) que, pour ce bassin versant, la taille moyenne augmente légèrement.

2.7.3 Evolution des indices d'abondances depuis 2003 et contribution de l'Aven et du Ster Goz à la production

L'observation de la chronique de données permet de distinguer des phases de hausse du recrutement (2007/2011) similaires à celles d'autres bassins du Finistère, Odet notamment.

Par contre, depuis 2012, on avait assisté à un tassement du recrutement et surtout pas observé la tendance à la hausse en 2014/2015 à la différence de bassins voisins (Odet) par rapport auxquels l'évolution de l'Aven était similaire.

Le résultat 2020 est le 5^{ème} moins bon depuis 2003. Le recrutement est faible. Le bassin Aven/Ster Goz est en-dessous du niveau de sa moyenne de suivi interannuel et de la moyenne régionale.

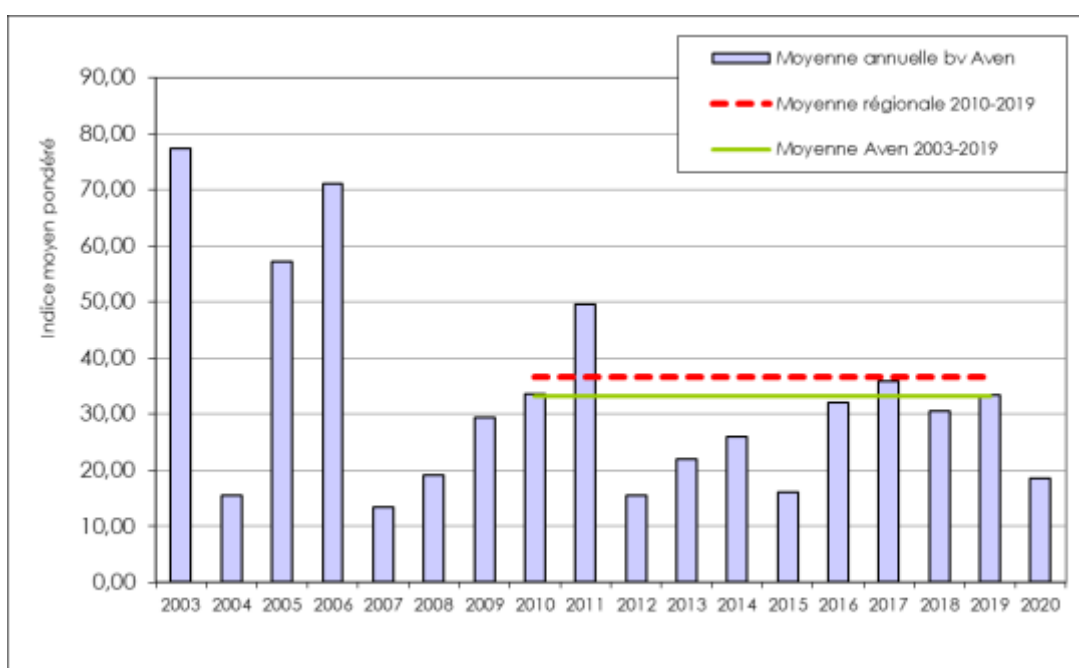


Figure 45 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Aven de 2003 à 2020

La production de juvéniles en 2020 reste très dépendante de l'Aven. Cela représente une fragilité pour la population de saumons de ce bassin. Pour l'Aven, la production annuelle atteint 65% de la moyenne 2009/2019. Le Ster Goz présente toujours un déficit de production très inquiétant.

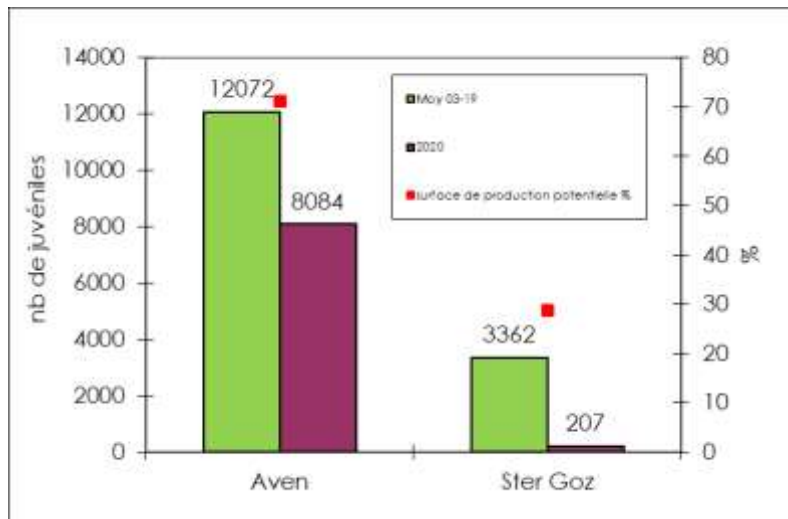


Figure 46 : évolution de la contribution relative de chaque sous bassin à la production de juvéniles de saumon du bassin de l'Aven depuis 2003

A la lecture du graphique ci-dessous, on mesure bien le poids de l'Aven dans la contribution totale. En 2020, il représente plus de 97 % du recrutement. La contribution du Ster Goz « fond » depuis 2015 et tend à disparaître. Un focus particulier pourrait être mené sur ce cours d'eau (analyse des suivis de frayères, évaluation du fonctionnement des frayères,...).

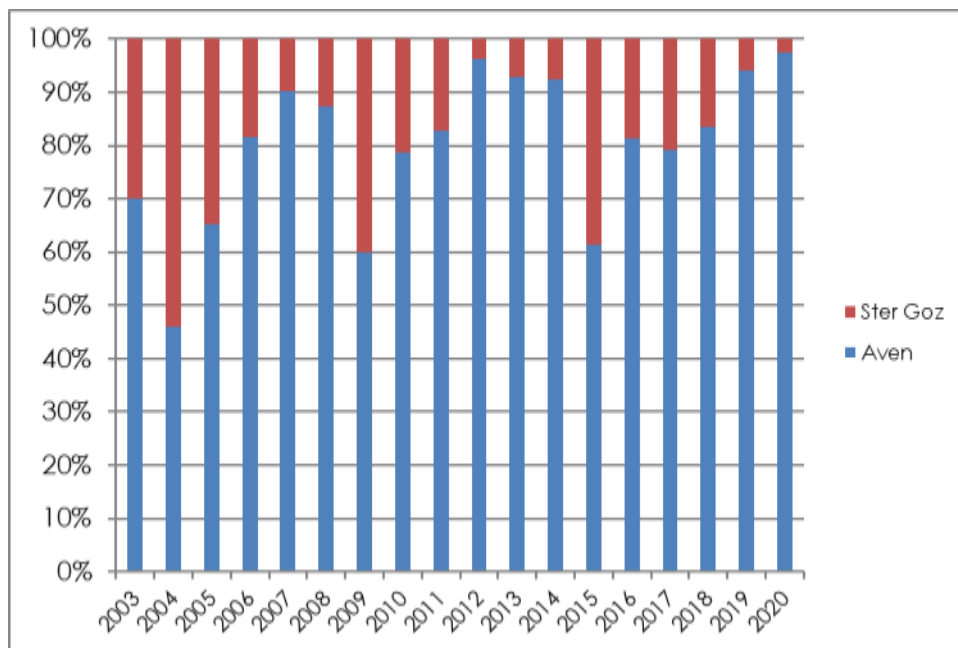


Figure 47 : contribution de l'Aven et du Ster Goz à la production de juvéniles de saumon du bassin versant

La production théorique de juvéniles 0+ est de 8 291 individus. Cela représente 4,9 % de la production régionale.

2.8 Le bassin de la Penzé

2.8.1 Présentation du bassin versant

Le bassin versant de la Penzé est situé au nord est du Finistère, dans la région de Morlaix. Il couvre une superficie de 153 km². La Penzé, petit cours d'eau côtier, prend sa source sur la commune de Plounéour Ménez, à une altitude avoisinant les 262 m et se jette dans la baie de Morlaix selon un axe global nord sud. Le cours principal de la Penzé mesure environ 30 km de long, son affluent principal, le Coat Toulzac'h, mesure près de 20 km de longueur. La pente de la Penzé est forte en amont (3.13%), puisqu'elle prend sa source sur les contreforts des Monts d'Arrée. Elle diminue progressivement par la suite jusqu'à l'estuaire pour arriver à une pente faible à l'aval (0.27%). La pente moyenne de la Penzé est de 0.81%. Tout comme la Penzé, le Coat Toulzac'h prend sa source sur les contreforts des Monts d'Arrée, il a donc une pente forte en amont de 2.15 %. La pente moyenne est de 0.96% avec un palier entre Ste Brigitte et Pont Toulzac'h de 1.8%. La Penzé a un régime d'écoulement océanique, avec de hautes eaux en hiver et de basses eaux en été, la fluctuation des écoulements se faisant de manière régulière. Le débit moyen inter mensuel est de 2.84 m³/s, moyenne évaluée sur la Penzé en aval de la confluence avec le Coat Toulzac'h à la Station de hydrologique de Taulé.

La Penzé et le Coatoulzac'h sont classés cours d'eau à migrateurs au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement (Arrêté du 10 juillet 2012).

Les indices d'abondance 2020

Répartition et localisation des stations

Le bassin versant de la Penzé a été prospecté pour la première fois en 2007 par la méthode des indices d'abondance avec dix stations réparties sur le cours principal de la Penzé (7 stations) et sur son principal affluent, le Coatoulzac'h (3 stations). A noter que la station la plus amont du Coatoulzac'h n'est plus prospectée et ne rentre donc plus en compte pour le calcul de l'indice moyen pondéré. En effet, depuis le début du suivi, cette station a été décalée vers l'aval pour connaître la limite de colonisation du saumon atlantique. En 2014, c'est le secteur en aval de la RD 712 (Vallon du Pont) qui a été prospecté selon le protocole présence/absence. 39 individus 0+ ont été capturés. Suite à ce travail concernant la limite de colonisation, il apparaît aujourd'hui qu'elle semble être le barrage de pisciculture de Quélénnec.

Aussi, en 2015, la station Coatoulzach_2 a été décalée au lieu-dit Vallon du Pont (plus accessible et sur le même tronçon interbarrage) et la station Coatoulzach_3 abandonnée tant que le barrage de la pisciculture de Quélénnec reste imperméable. Depuis 2018, suite à l'arasement du barrage de Mintric, le point d'échantillonnage a été replacé au niveau du moulin de Mintric (station Coatoulzach_1).

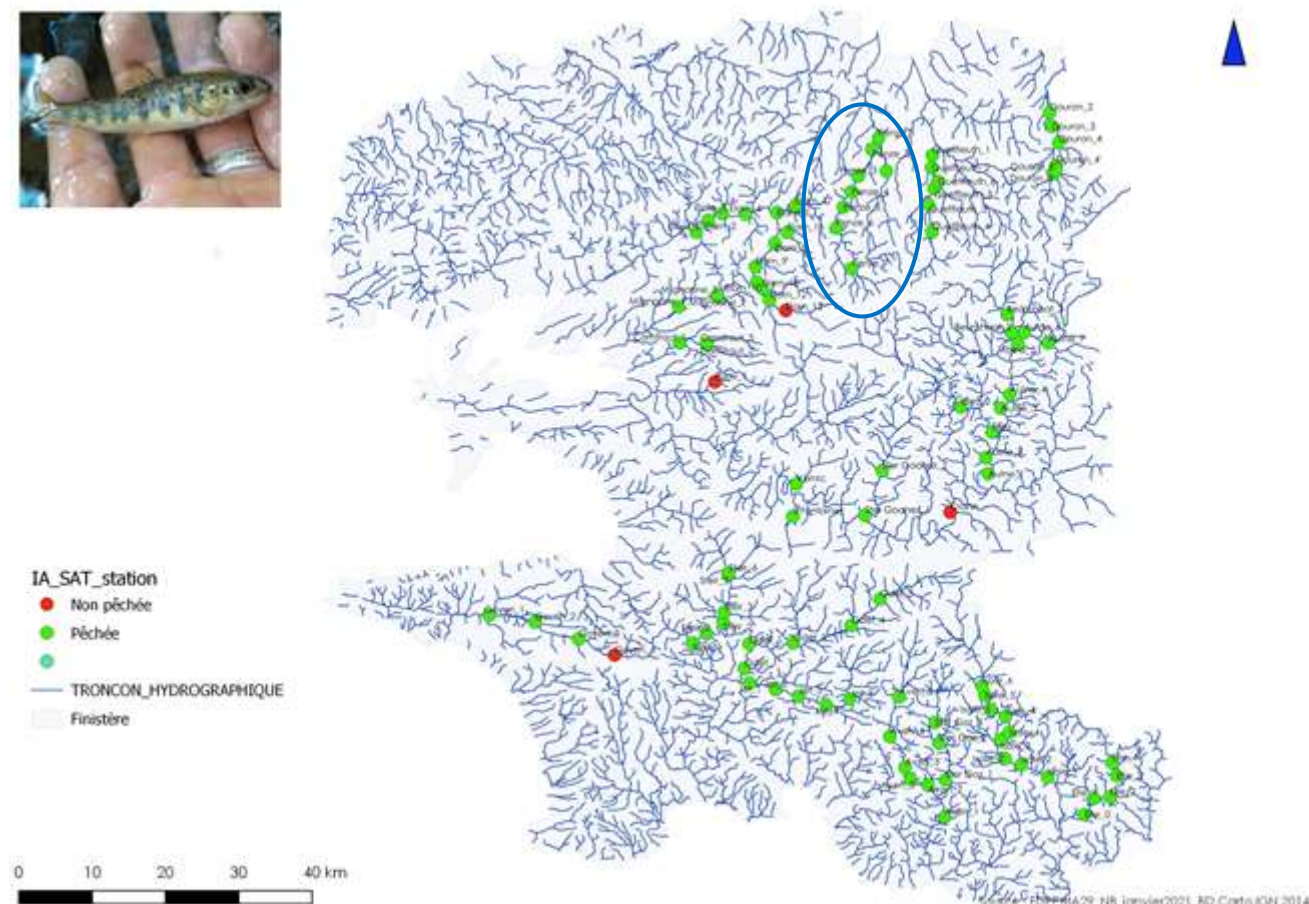


Figure 48 : Carte de localisation des stations sur la Penzé

Les juvéniles de l'année

		2020
	Stations	nb de sat 0+
Penzé 1	Notéric	44
Penzé 2	Kerdraon	42
Penzé 3	Mlin Kernabat	2
Penzé 4	Mlin Prat Guen	18
Penzé 5	Mlin Luzec	32
Penzé 6	Viaduc	29
Penzé 7	Kerangouly	24
Coatoulzac'h 1	Mintric	0
Total		191
Moyenne		23,9
Moyenne pondérée		21,7

Tableau 9 : indices d'abondance de juvéniles saumons sur le bassin versant de la Penzé en 2020

Un effectif de 191 individus 0+ a été capturé en 2020 sur l'ensemble des huit stations pêchées contre 461 en 2019. Cela représente 60% de moins.

L'indice moyen pondéré est caractérisé comme « passable » à un niveau très bon de 21,7 individus 0+ capturés en 5 minutes. Il est en diminution significative par rapport à l'an passé.

Il reste supérieur à la moyenne régionale 2020 (18,01 individus 0+ capturés en 5 minutes).

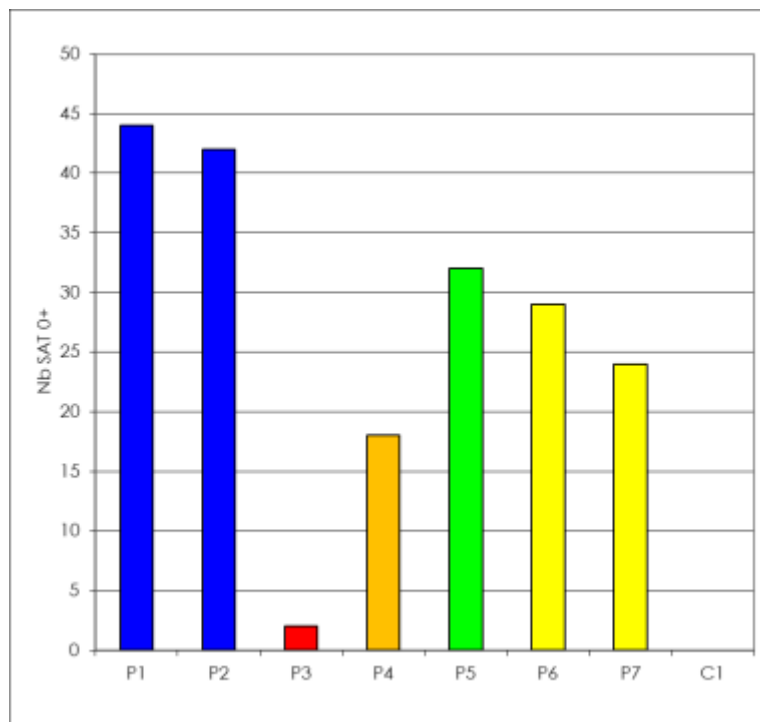


Figure 49 : indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le bassin versant de la Penzé en 2020

En 2020, la Penza été colonisée sur l'ensemble de son cours ; la station la plus en amont ayant un résultat correct. C'est sur l'aval que les indices sont les meilleurs, en lien, peut-être, avec un nombre de reproducteurs plus importants. Sur la partie médiane, le résultat est très décevant. Pour les stations Penzé_3 et Penzé_4, il s'agit des pires résultats.

En ce qui concerne Penzé_3, ce résultat peut être mis en relation avec la dégradation des habitats favorables aux juvéniles suite à l'édification de seuil dans le cours d'eau en 2016.

Pour le Coatoulzach, se pose toujours la question de l'attrait pour les géniteurs de ce cours d'eau à l'aval de la prise d'eau potable de Penhoat et des ouvrages présents (Moulin Corre). Améliorer l'attractivité de ce cours d'eau reste une priorité. Des travaux d'hydromorphologie en aval de la prise d'eau de Penhoat (resserrement du lit mineur) pourrait être envisagés.

Taille moyenne

La taille moyenne est de 83,78mm sur le bassin versant de la Penzé. Elle diminue de 2,83 mm alors que les densités sont nettement moindres en 2020. Cela peut témoigner de conditions dégradées de croissance des juvéniles malgré des densités plus faibles.

A noter, que pour ce bassin, le débit a atteint fin mai 2020 le niveau « quinquennal sèche » illustrant un fort déficit hydrologique. Qui a pu avoir un impact sur la survie des juvéniles.

D'où l'impérieuse nécessité de ne pas modifier les habitats favorables aux juvéniles.

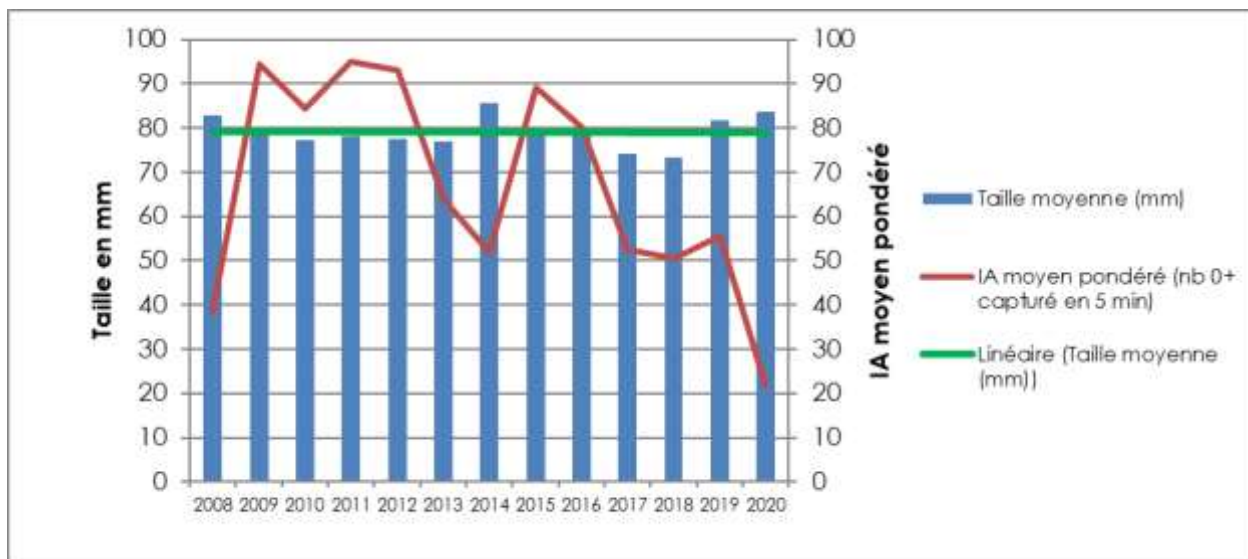


Figure 50 : taille moyenne pondérée des juvéniles de saumon et indices d'abondance moyens pondérés de 2020 sur le bassin de la Penzé

Pour la période de suivi, il n'y a pas de lien évident entre l'évolution du recrutement et la taille moyenne (effet densité/dépendance). Sur la période de suivi, la taille moyenne a tendance à diminuer.

2.8.2 Evolution des indices d'abondance de 2007 à 2020 et contribution de chaque secteur à la production

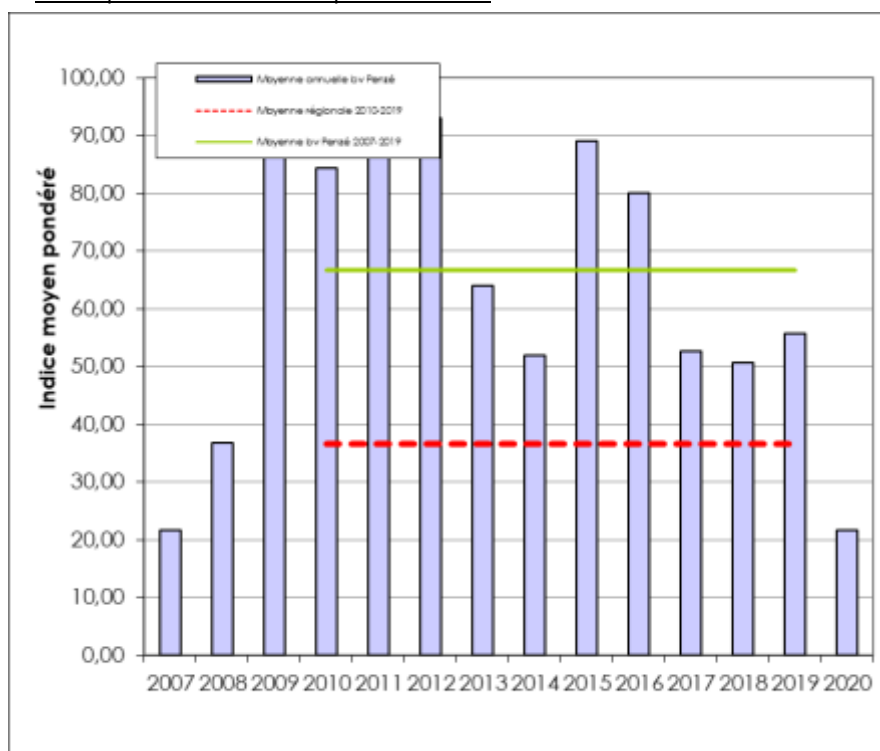


Figure 51 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de la Penzé de 2007 à 2019

2020 représente la 2^{ème} moins bonne année depuis le début du suivi des indices d'abondance en 2007. Avec 21,7 individus 0+ capturés en 5 minutes, cette année est largement en-dessous de la moyenne de bassin. Le recrutement 2020

peut être qualifié de passable. Cependant, au vu des résultats passés, la gestion patrimoniale de l'espèce ne peut être remise en cause.

Une attention particulière devra être portée sur la situation du Coatoulzac'h qui représente tout de même 20% des surfaces de production de juvéniles et qui reste largement sous-productif actuellement (voir graphique ci-dessous).

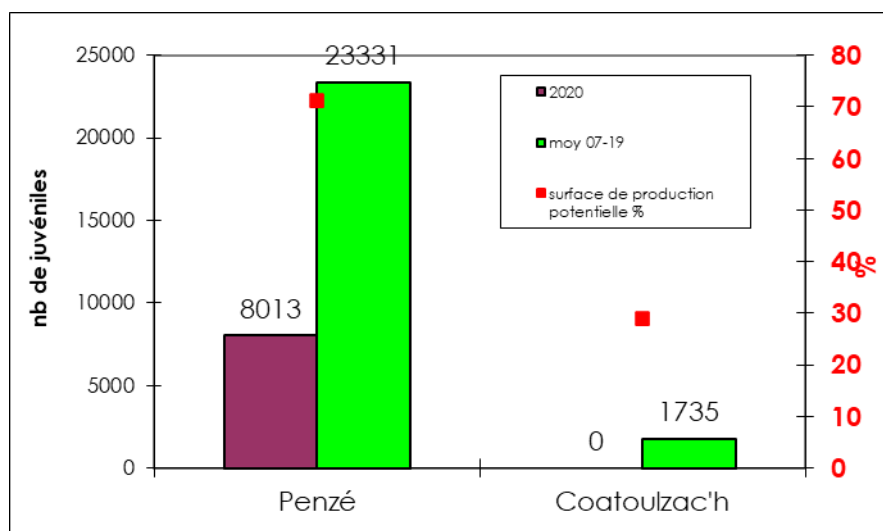


Figure 52 : contribution de la Penzé et du Coatoulzac'h à la production de juvéniles de saumon du bassin versant

La production annuelle de la Penzé est logiquement inférieure à la moyenne observée. La non colonisation du Coatoulzac'h prive le bassin d'une fraction significative du recrutement possible.

La production théorique de juvéniles 0+ est de 8 013 individus. Elle représente 4,7 % de la production régionale.

2.9 Le bassin du Queffleuth

2.9.1 Présentation du bassin versant (Syndicat Mixte Trégor, 2010)

Le bassin versant du Queffleuth est situé au nord est du Finistère, dans la région de Morlaix. D'une longueur totale de 85,7 km (en comptant ses affluents), pour un bassin versant d'environ 100km², le Queffleuth prend sa source dans un marais tourbeux, sur la hauteur de Trédudon (250m), dans les Monts d'Arrée. Il s'agit d'un cours d'eau de première catégorie et classé « rivière à poissons migrateurs » (au titre de l'article L 214-17 du Code de l'Environnement). On y trouve les quatre espèces caractéristiques de ces cours d'eau : saumon, truite de mer, anguille, lamproie marine.

L'intérêt paysager y est remarquable. Le Queffleuth, après quelques kilomètres à travers les Monts d'Arrée, traverse une région boisée et plusieurs petits chaos granitiques, pour finalement se jeter dans la rivière de Morlaix (confluence avec le Jarlot-Tromorgant, formant la rivière du Dossen). De nombreux moulins, dont certains classés, ont été construits le long de la rivière. Le Queffleuth, rivière courante à forte pente et très oxygénée, peut être considéré comme un cours d'eau de grande qualité pour les populations piscicoles (vocation salmonicole). Son débit moyen annuel est de 1,640 m³/s.

2.9.2 Les indices d'abondance 2020

Répartition et localisation des stations

Le bassin versant du Queffleuth a été prospecté pour la première fois en 2010 par la méthode des indices d'abondance avec 5 stations réparties sur le cours principal et 1 sur son principal affluent, le Bodister. Ce travail fait suite à la cartographie des habitats piscicoles établie par le Syndicat Mixte du Trégor en 2009. Une station avait été ajoutée, en 2011, sur le cours moyen (Queffleuth 3') pour mieux tenir compte de la répartition des surfaces potentielles de production. La station Queffleuth_5 n'est plus pêchée depuis 2013 (accessibilité très marginale aux géniteurs_communication Morlaix Communauté).

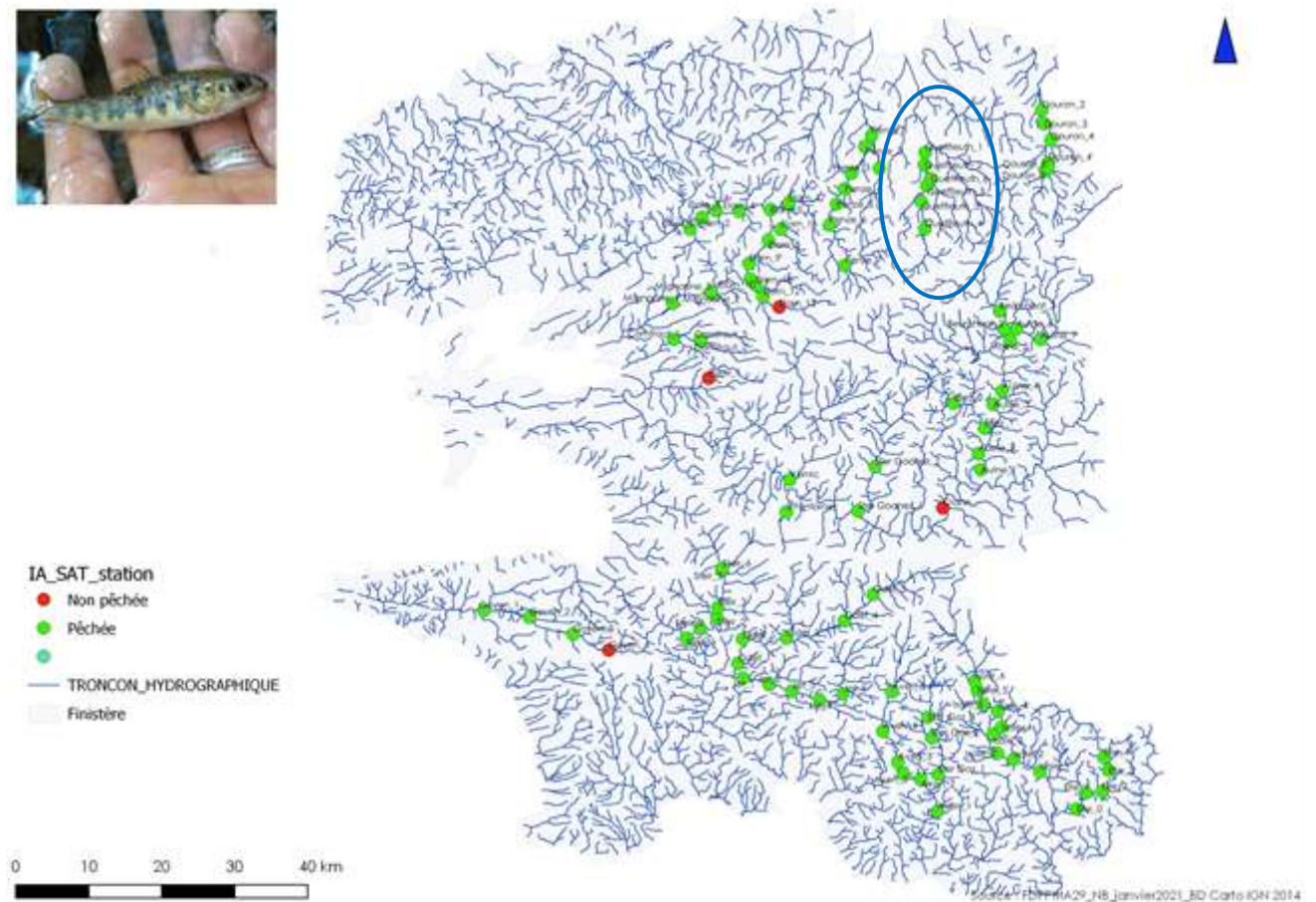


Figure 53 : Carte de localisation des stations sur le Queffleuth

Les juvéniles de l'année

		2020
	Stations	nb de sat 0+
Queffleuth 1	Les Trois Chênes	0
Queffleuth 2	Pont Pol	0
Queffleuth 3	Roz Ar Vern	0
Queffleuth 3'	Moulin Blanc	0
Queffleuth 4	Riboul Potic	6
Queffleuth 6	Moulin des Prés	0
Total		6
Moyenne		1
Moyenne pondérée		1,53

Tableau 10 : indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le bassin versant du Queffleuth en 2020

L'embellie entrevue en 2019 (suite mise en place batardeau au mur-barrage en 2018) ne s'est pas du tout concrétisée. Seulement 6 individus 0+ ont été capturés pour l'ensemble du bassin. Ce résultat indique une quasi absence de reproduction. L'indice moyen est donc qualifié de « très faible » voire « nul ».

Cela peut être lié à un faible nombre de géniteurs et/ou à une difficulté à accéder au cours d'eau.

Suite à de nombreuses sollicitations et injonctions administratives, un batardeau a été installé dans l'arche centrale de surverse du barrage. Cette installation a été mise en place en septembre 2018 permettant ainsi à un certain nombre de géniteurs de migrer vers l'amont. Elle est toujours en place.

L'installation de ce dispositif provisoire permet un franchissement facilité à partir d'un certain coefficient de marée (80). Comme le montre la photo ci-dessus.



Figure 54 : vue aval du barrage du port de Morlaix (AAPPMA Morlaix)

Cependant, cela reste notoirement insuffisant et difficilement acceptable au vu des efforts engagés pour restaurer la continuité écologique sur ce bassin. Morlaix Communauté s'est engagée depuis dans une étude d'amélioration globale de la continuité écologique au droit de cet ouvrage.

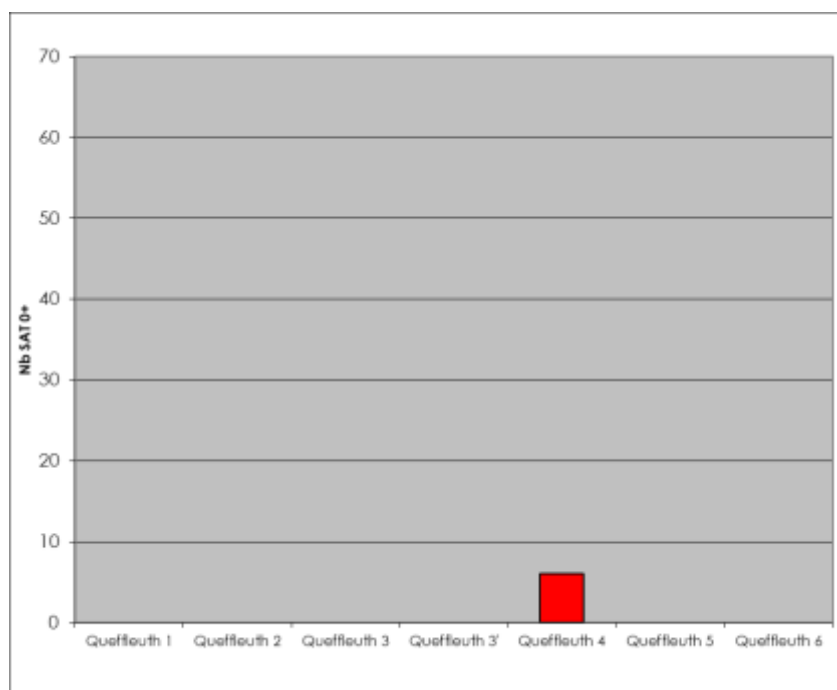


Figure 55 : indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le bassin versant du Queffleuth en 2020

Au-delà de la mauvaise surprise du très faible nombre de juvéniles 0+ capturés, il faut noter que les 6 individus pêchés l'ont été sur une seule station (Queffleuth_4). Station où aucun juvéniles n'avait été capturé depuis 2015.

La présence de tacons 1+ sur les stations permet de lever l'hypothèse de mortalité de poissons liée par exemple à des pollutions. Le batardeau au niveau du barrage du port étant toujours en place, il est donc probable que très peu de géniteurs aient pu monter dans le Queffleuth en 2019.

Taille moyenne

La taille moyenne calculée en 2020 est de 86.66 mm. Elle diminue fortement par rapport aux années passées. Cela peut être lié au fait qu'elle est calculée sur les seuls poissons d'une station sans doute moins productive que celle en aval.

Quoi qu'il en soit, le bassin du Queffleuth présente toujours une taille moyenne importante, toujours supérieure à 80 mm.

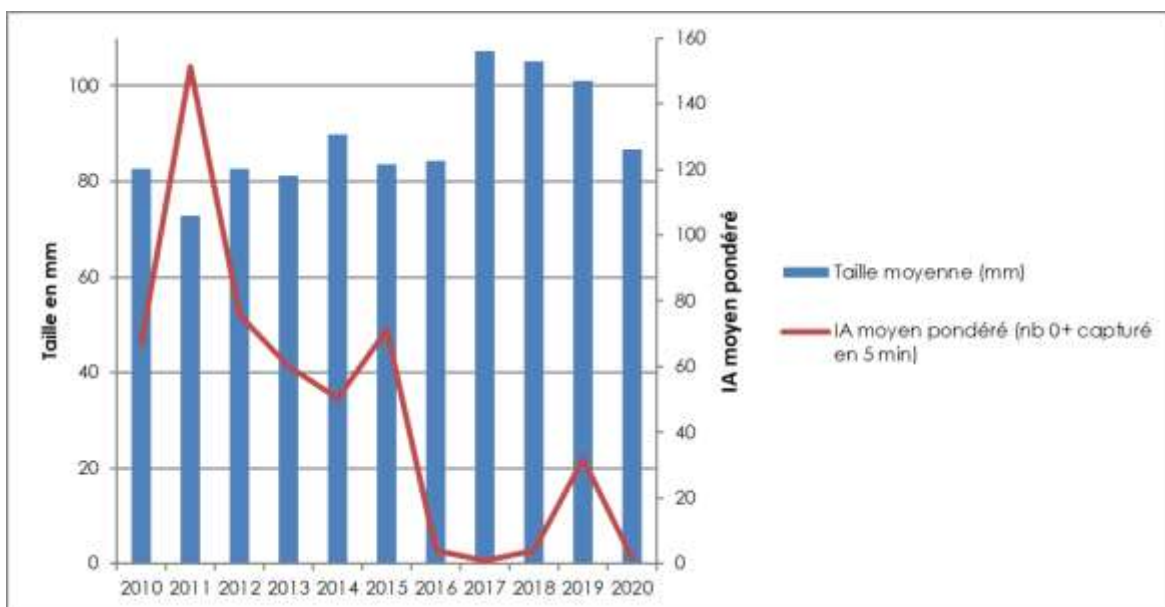


Figure 56 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons sur le bassin du Queffleuth de 2010 à 2020

2.9.3 Evolution des indices d'abondance et contribution de chaque secteur à la production

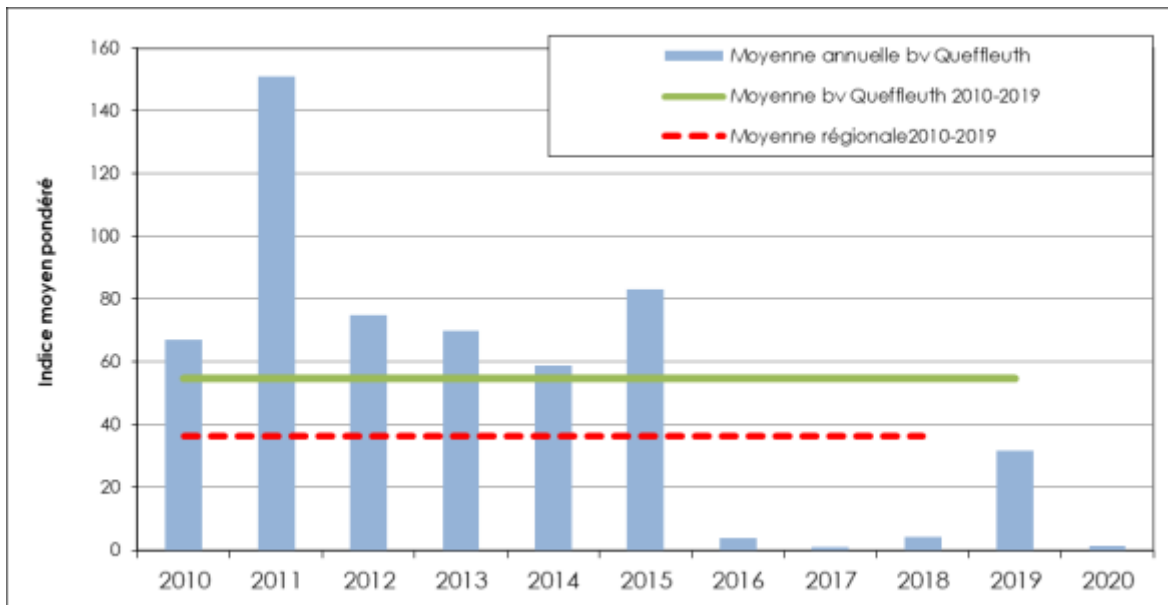


Figure 57 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant du Queffleuth

2020 correspond à la 2^{ème} moins bonne année depuis le début du suivi. Le recrutement est à un niveau atone et très loin des potentialités naturelles de ce bassin versant.

Plus que jamais, l'amélioration rapide et pérenne des conditions de franchissement du barrage du port de Morlaix reste un impératif pour la pérennité de la population de saumons du Queffleuth.

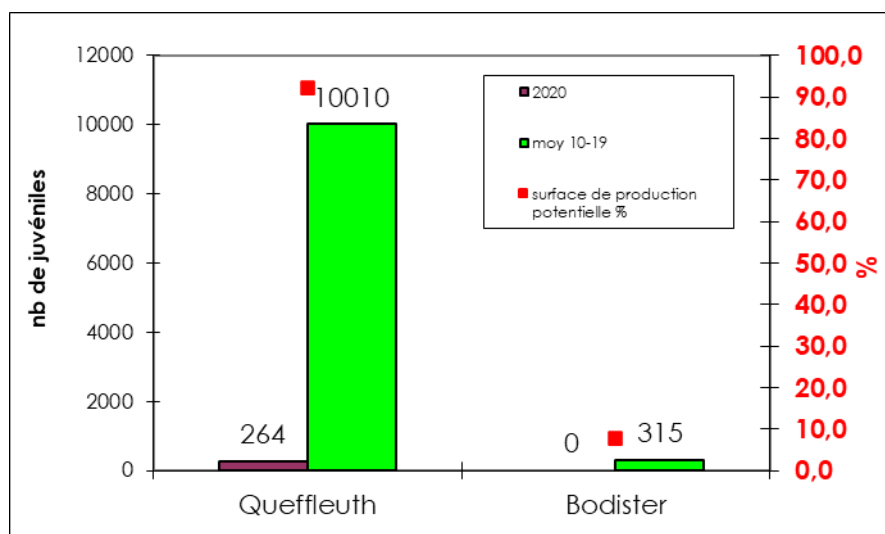


Figure 58 : contribution du Queffleuth et du Bodister à la production de juvéniles de saumon du bassin versant

Etant donné les résultats du recrutement 2020, la production théorique de juvéniles serait de 264 individus. Autant écrire nulle.

Elle est toujours très largement inférieure au potentiel de production du bassin. Cette situation est globalement un gâchis biologique et patrimonial.

2.10 Le bassin de la Mignonne, du Camfrout et de la rivière du Faou

2.10.1 Présentation des bassins versants (FDAAPPMA 29, 2011)

Le bassin versant de la Mignonne est situé au Nord-ouest du Finistère, dans le pays de Landerneau-Daoulas. Son principal affluent est le ruisseau de la Boissière.

Sa superficie est de l'ordre de 116 Km². Elle se jette dans la Rade de Brest au niveau de la commune de Daoulas selon un axe est-ouest. Le cours d'eau principal de la rivière mesure environ 24 km, tandis que l'ensemble de ses affluents représentent près de 60km. La pente de la Mignonne est forte en amont, puisqu'elle prend sa source sur les contreforts des Monts d'Arrée. Elle diminue progressivement par la suite jusqu'à l'estuaire pour arriver à une pente faible à l'aval. La pente moyenne de la Mignonne est de 0.64%.

La Boissière, principal affluent de la Mignonne prend sa source en amont des lagunes de Ploudiry et se jette dans la Mignonne au niveau du Pont de la route départementale 87. La pente moyenne de la Boissière est de 1,3%.

La Mignonne a un régime d'écoulement océanique, avec de hautes eaux en hiver et de basses eaux en été, la fluctuation des écoulements se faisant de manière régulière). Le débit moyen inter mensuel est de 1.44 m³/s, moyenne évaluée sur la Mignonne à la station de jaugeage de pont Mel à Irvillac. (Source : Banque hydro).

Le bassin versant du Camfrout est situé au nord-ouest du Finistère. Sa superficie est de l'ordre de 55 km². C'est un petit cours d'eau côtier qui prend sa source à Hanvec au cœur du Parc Régional naturel d'Armorique, à une altitude d'environ 250m. La partie amont du cours d'eau est située sur une zone de plateau alors que l'aval est relativement encaissé. Le cours d'eau, ainsi que ses affluents, traverse les communes de Saint-Eloy et d'Irvillac puis se jette dans la rade de Brest au niveau de la commune de l'Hopital-Camfrout. Le cours d'eau principal mesure environ 20 km, tandis que l'ensemble de ses affluents représentent près de 50 km.

Comme les cours d'eau du bassin versant de la Mignonne, ceux du bassin versant du Camfrout prennent leur source dans des zones de tourbières, de marais ou des zones humides, puis s'écoulent à travers une alternance de schistes, calcaires et grès, plus ou moins perméables, des formations de Landévennec, de l'Armorique et du Faou ou du Groupe de Traon. La géologie des deux bassins versants est sensiblement la même. La pente du Camfrout est forte en amont, puisqu'elle prend sa source sur les contreforts des Monts d'Arrée. Un plateau est présent plus en aval un peu avant l'estuaire, entre le moulin de Rossiou et la confluence avec le Caotnan. Elle diminue progressivement par la suite jusqu'à l'estuaire pour arriver à une pente faible à l'aval. La pente moyenne du Camfrout est de 1.02%.

Le Saint-Eloy, principal affluent du Camfrout, prend sa source dans le parc naturel régional d'Armorique au nord de Goulaouren, et se jette dans le Camfrout au niveau de la D47. La pente moyenne du Saint-Eloy est de 2.1%, très forte en amont elle diminue peu à peu vers l'aval.

Le bassin versant de la rivière du Faou représente 141 km². Le cours principal représente 15 km de linéaire et 29 km de linéaire estimé pour les affluents. Le Faou est un ruisseau côtier, qui coule sur un substrat schisteux et granitique. La pente forte (1,6 %) et régulière, la qualité des habitats induisent un bon potentiel de

reproduction, supérieur à la capacité d'accueil du milieu. La qualité physico-chimique du Faou est très bonne, seule la qualité des nitrates (classe N3), liée à la présence d'élevages agricoles est préoccupante.

Ces trois cours d'eau sont classés au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement (Arrêté du 10 juillet 2012).

2.10.2 Les indices d'abondance de 2012 à 2020

Répartition et localisation des stations

Les bassins versants de la Mignonne, du Camfrout et de la rivière du Faou ont été prospectés pour la première fois en 2012 par la méthode des indices d'abondance avec 5 stations réparties sur les cours principaux et 2 sur leur principal affluent (ruisseau de la Boissière et ruisseau de St Eloy). Ce travail fait suite à la cartographie des habitats piscicoles établie par la Fédération du Finistère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en 2011.

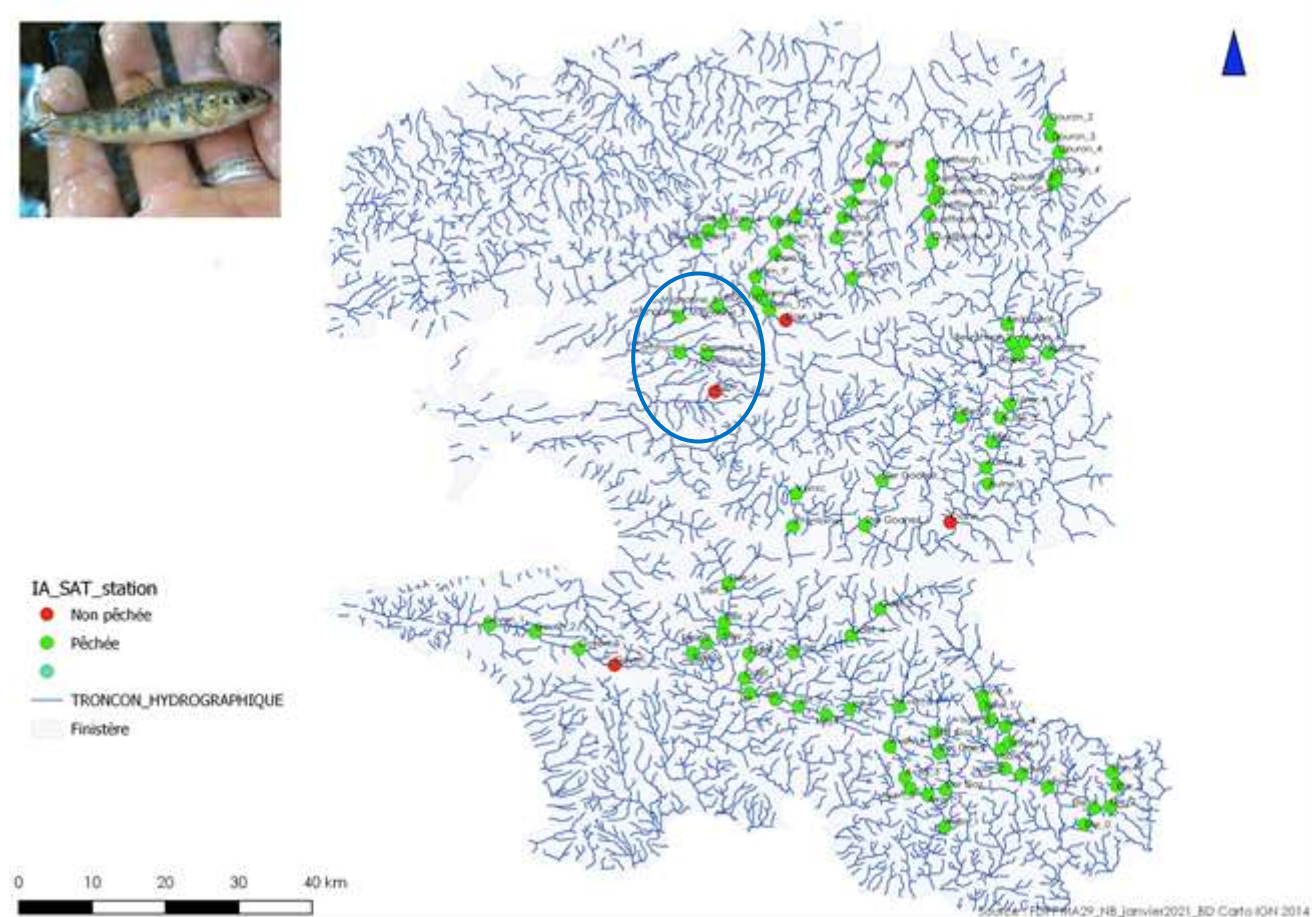


Figure 59 : Carte de localisation des stations sur le bassin versant Mignonne_Camfrout_Rivière du Faou

En 2020, faute de moyen humain et compte tenu du blocage que représente le moulin du Faou, la station de la rivière du Faou n'a pas été prospectée.

Les juvéniles de l'année

		2020
	Stations	nb de sat 0+
M1	Pont Mel Coz	0
M2	Villarec	0
M3	Tromelin	0
C1	Troéoc	12
C2	Pont RD 47	8
C3	Bodiler	7
F1	Kerlavarec	non pêchée
Total		27
Moyenne		4,5
Moyenne pondérée		4,63

Tableau 11 : indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le bassin versant Mignonne_Camfrout_Rivière du Faou en 2020

En 2020, le recrutement aura été « très faible ». Seulement 27 individus 0+ ont été capturés sur l'ensemble des 6 stations pêchées. L'indice moyen pondéré est de 4,63 individus 0+ capturés en 5 minutes. (- 54%). Les effectifs varient de 0 à 12 individus 0+ capturés en 5 minutes. Cette moyenne diminue fortement par rapport à 2019 (- 8 points)

Elle est inférieure à l'indice moyen pondéré régional 2020 (18,01 individus 0+ capturés en 5 minutes) et à la moyenne de suivi du bassin.

L'absence de recrutement pour la Mignonne pose question. Si les pollutions de 2019 n'avaient pas tué tous les tacons de l'année, on peut s'interroger sur leur effet néfaste par rapport aux adultes en rivière à ce moment-là (juillet et août 2019). Adultes qui assuraient le recrutement de cette année 2020.

Pour le Camfrout, les résultats sont globalement faibles à très faibles.

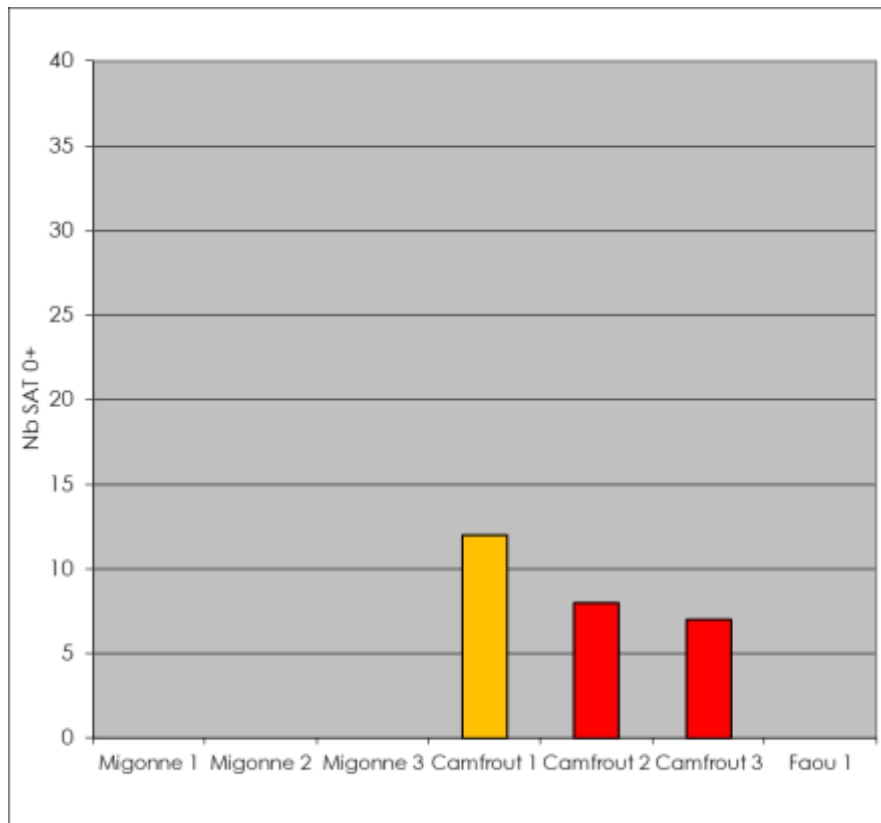


Figure 60 : indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le bassin versant Mignonne_Camfrout_Rivière du Faou en 2020

Il faut noter que, malgré l'absence de recrutement annuel, des juvéniles 1+ ont été capturés pour les stations Mignonne 2 et Mignonne 3. Cela montre que ces secteurs sont fonctionnels. Aussi, dans ces conditions, des opérations de repeuplement ne sont pas souhaitables.

Taille moyenne

La taille moyenne des individus 0+ (uniquement Camfrout) est de 80,06 mm. Elle progresse fortement de 12 mm par rapport à 2019. Le graphique ci-dessous semble montrer un effet densité/dépendance sensible pour ce bassin.

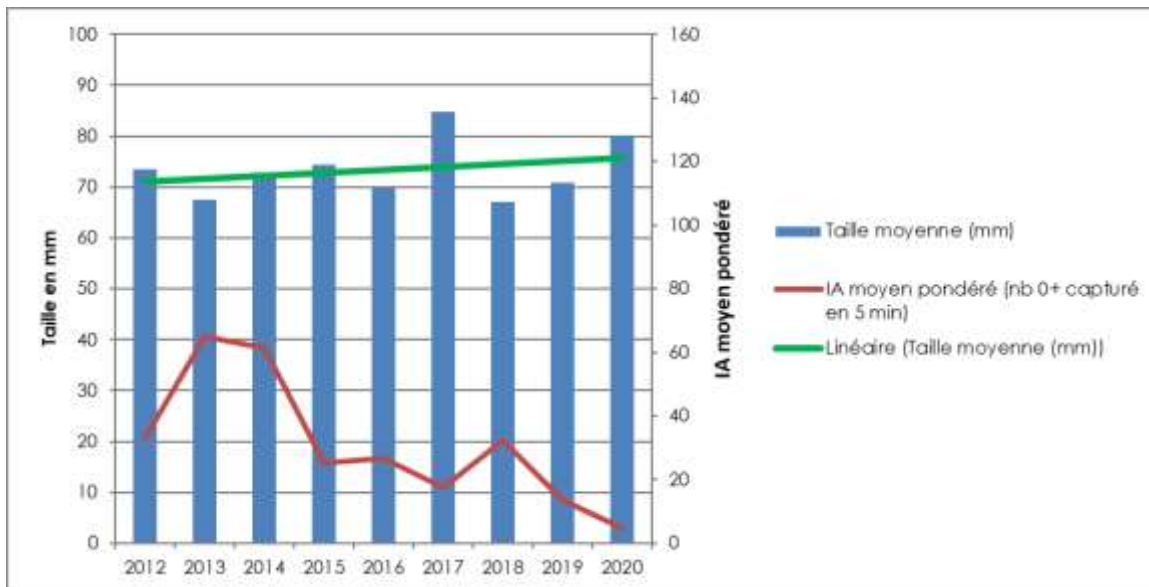


Figure 61 : taille moyenne pondérée des juvéniles de saumon sur le bassin Mignonne_Camfrout_Rivière du Faou

2.10.3 Evolution des indices d'abondance et contribution de chaque secteur à la production

L'année 2020 présente le plus faible indice moyen pondéré depuis le début du suivi. Comme indiqué, ce résultat annuel a pu être impacté par des pollutions subies à l'été 2019.

On observe, depuis 2014, une érosion du recrutement en juvéniles de saumon. Le milieu étant fonctionnel, la gestion patrimoniale de l'espèce ne saurait être remise en cause. Des causes externes peuvent exister : difficulté de migration (voir situation rivière du Faou), pression de la pêche en estuaire (voir démarche initiée en 2019 par l'AAPPMA locale).

Cette dégradation est inquiétante pour des petits bassins versants où la production est moindre et où des événements dramatiques (pollution) peuvent avoir des conséquences amplifiées.

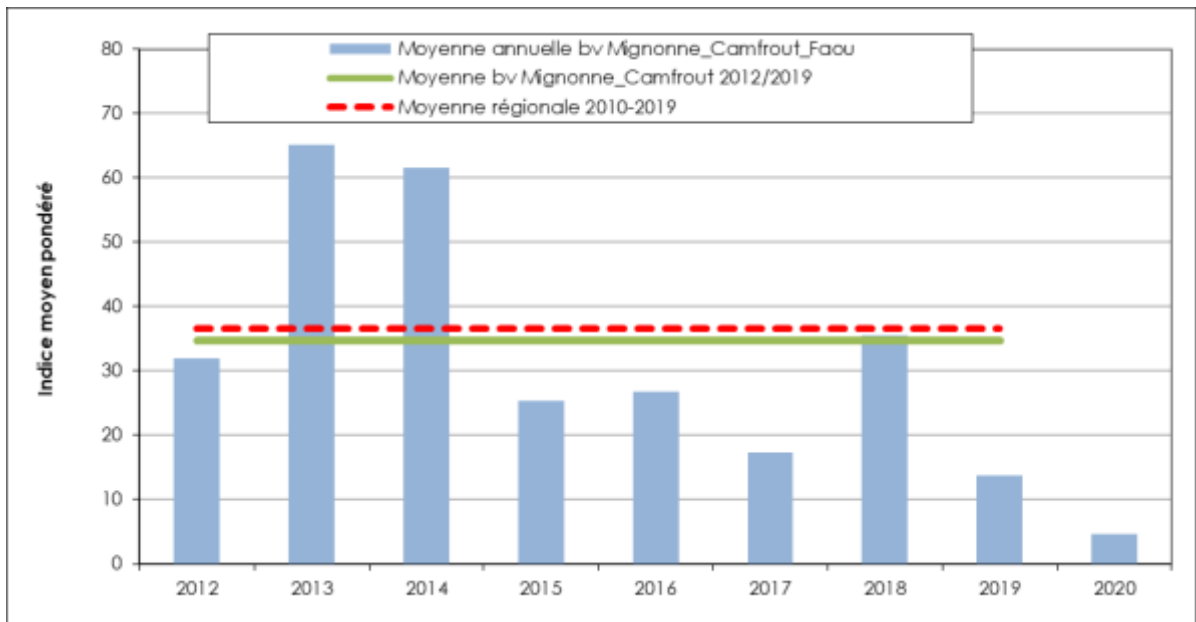


Figure 62 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant Mignonne_Camfrout_Rivière du Faou

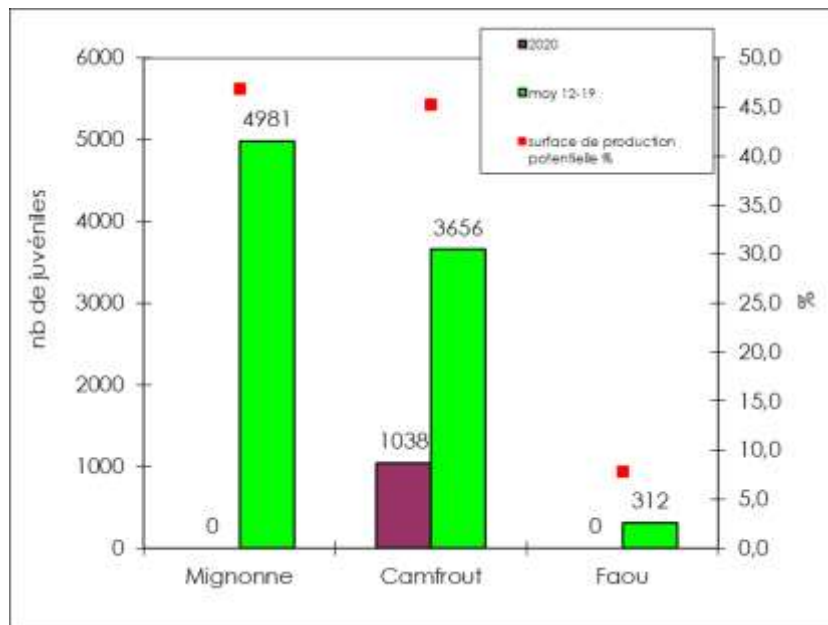


Figure 63 : contribution de la Mignonne, du Camfrout et de la Rivière du Faou à la production de juvéniles de saumon du bassin versant

La production théorique de juvéniles 0+ serait de 1 038 individus. Elle représente 0,6 % de la production régionale.

3 CONCLUSION

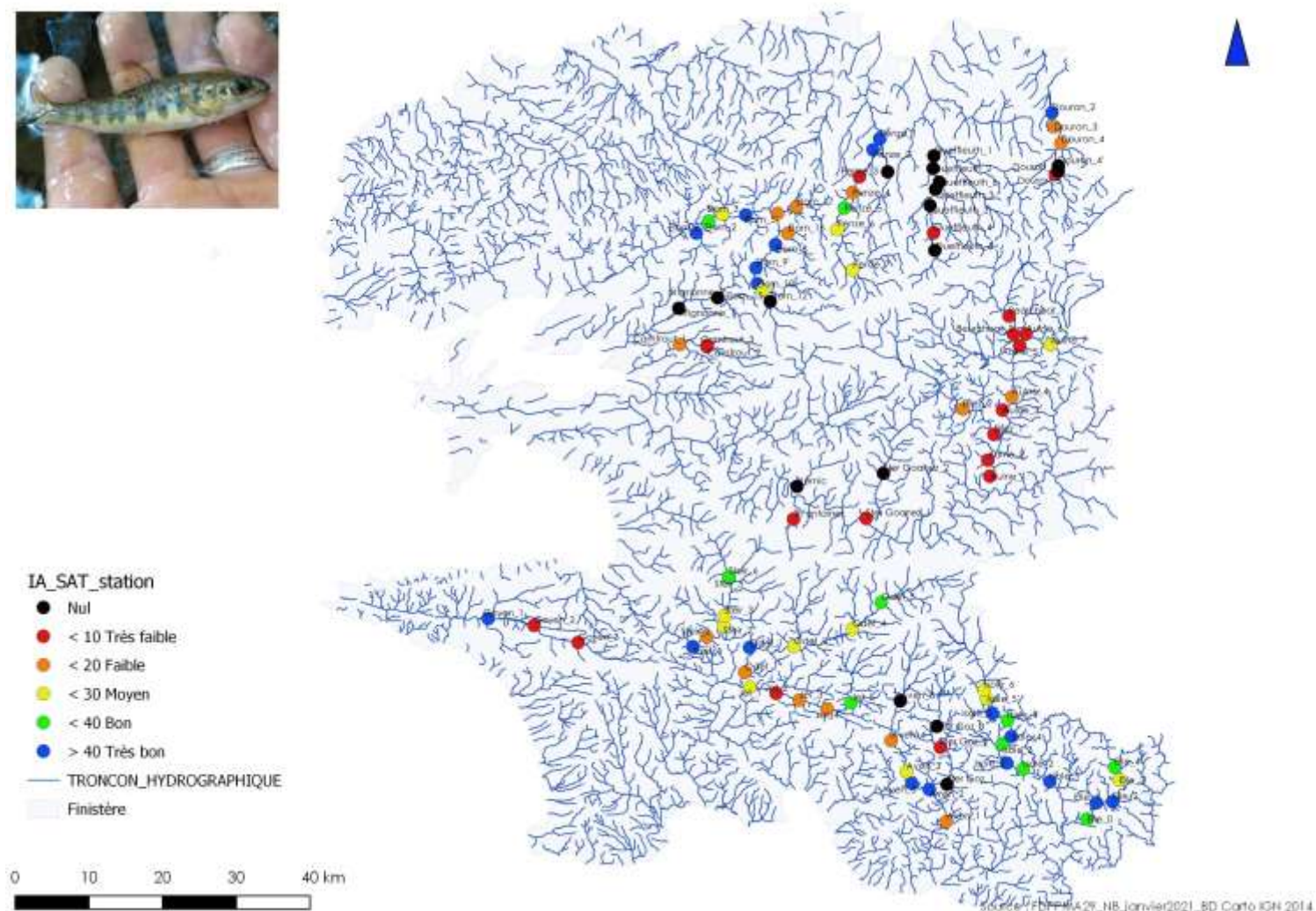


Figure 64 : Résultats 2020 par stations

Bassin Versant	IA moyen pondéré 2020	Etat	Tendance	IA moyen pondéré 2020/ IA moyen pondéré régional 2020
Douron	11,56	Très Mauvais	En forte baisse	Mauvais
Queffleuth	1,53	Très Mauvais	En forte baisse	Très Mauvais
Penzé	21,7	Très Mauvais	En forte baisse	Bon
Elorn	35,11	Très Mauvais	En forte baisse	Très Bon
Mignonne_Camfrout	4,63		En forte baisse	Très Mauvais
Aulne	7,09	Mauvais	En forte baisse	Très Mauvais
Goyen	14,06	Très Mauvais	En forte baisse	Mauvais
Odet	27,31	Mauvais	En forte baisse	Très Bon
Aven	18,62	Mauvais	En forte baisse	Moyen
Ellé_Isole	24,01	Mauvais	En forte baisse	Bon

Tableau 12 : Indice d'abondance moyen pondéré en 2020/Etat et Tendance (moyenne sur 10 ans)

Au niveau du département, l'année 2020 se caractérise globalement par baisse du recrutement en juvéniles de saumon. Pour tous les bassins prospectés, l'état annuel de l'indice moyen pondéré est « mauvais » à « très mauvais » par rapport à leur moyenne sur 10 ans.

Il faut toutefois mentionner que cette moyenne sur 10 ans est fortement influencée par des années de recrutement exceptionnel (2010, 2011, 2014, 2015).

L'indice moyen pour les bassins du Finistère est de 16,56 individus 0+ capturés en 5 minutes. Il peut être qualifié de « faible ».

A la lecture de la carte ci-dessus et du graphique ci-dessous, on observe que le recrutement est très variable géographiquement ; à l'inverse de 2019.

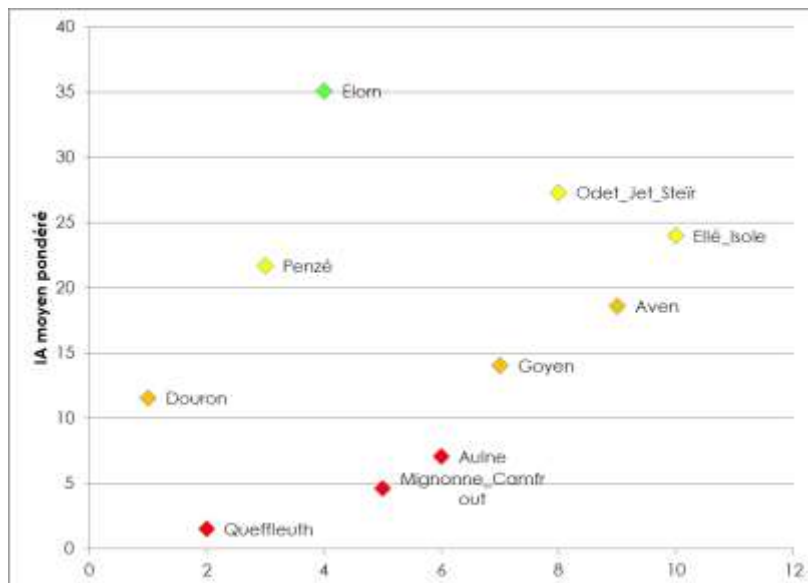


Figure 65 : Répartition des résultats 2020

En Finistère, 50 % bassins versants suivis ont un indice moyen supérieur à l'indice régional moyen pondéré qui est de 18,01 individus 0+ pêchés en 5 minutes. Depuis 3 ans, la moyenne finistéenne est relativement proche de la moyenne régionale. Cela n'était pas forcément le cas avant 2015/2016.

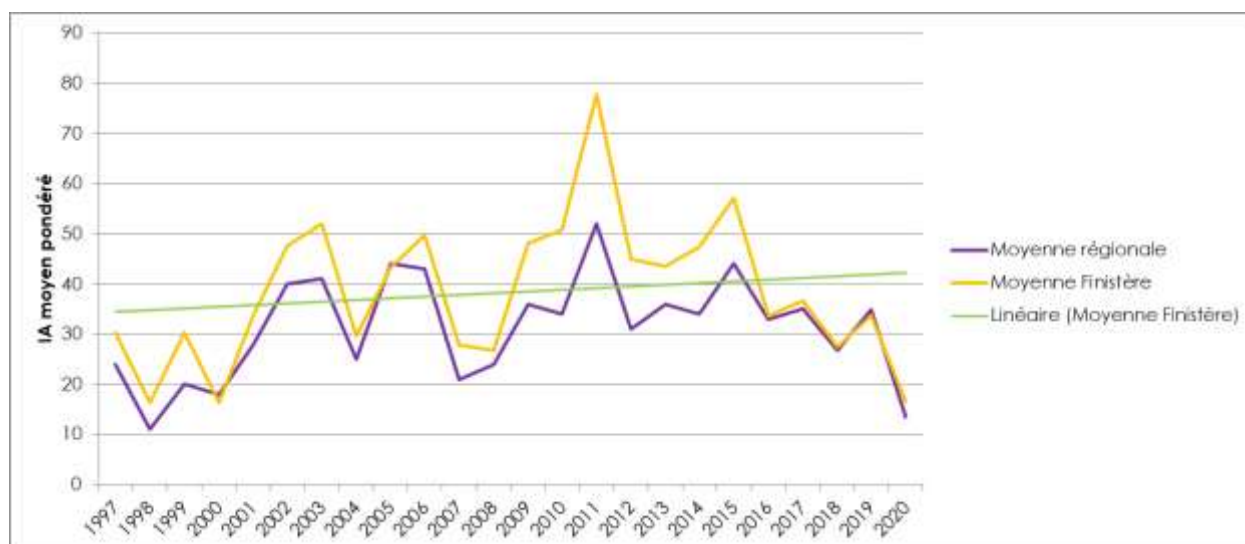


Figure 66 : Evolution interannuelle indice moyen pondéré régional et finistéren

Au vu du graphique précédent, on observe une tendance globale à l'augmentation du recrutement depuis le début de la période de suivi. Cependant, depuis 2015, le recrutement départemental semble orienté à la baisse et connaît surtout de fortes variations interannuelles (une année à la hausse, l'année suivante à la baisse).

En 2020, à l'échelle de l'ensemble des stations prospectées, il est possible de faire plusieurs constatations :

- L'étiage précoce et marqué a pu affecter la survie des juvéniles (Penzé, Aulne, Odet, Jet).
- Seul le bassin de l'Elorn voit son indice moyen pondéré progressé. Peut-être en lien avec l'augmentation du nombre de géniteurs migrants comptés en 2019.
- Pour tous les autres, les **résultats annuels sont orientés à la baisse, par rapport à 2019**. L'intensité de celle-ci étant très fluctuante d'un bassin versant à l'autre mais elle est au minimum de - 20 % par rapport aux moyennes sur 10 ans.
- Des « aménagements » (édification de seuils dans le lit mineur) peuvent avoir un effet important et pérenne sur l'évolution des habitats favorables à la reproduction (stations Ellé_3, Penzé_3, Goyen_3).

Le graphique ci-dessous présente, pour l'ensemble des bassins versants suivis, l'évolution de l'indice moyen pondéré et permet de voir les cycles de recrutement.

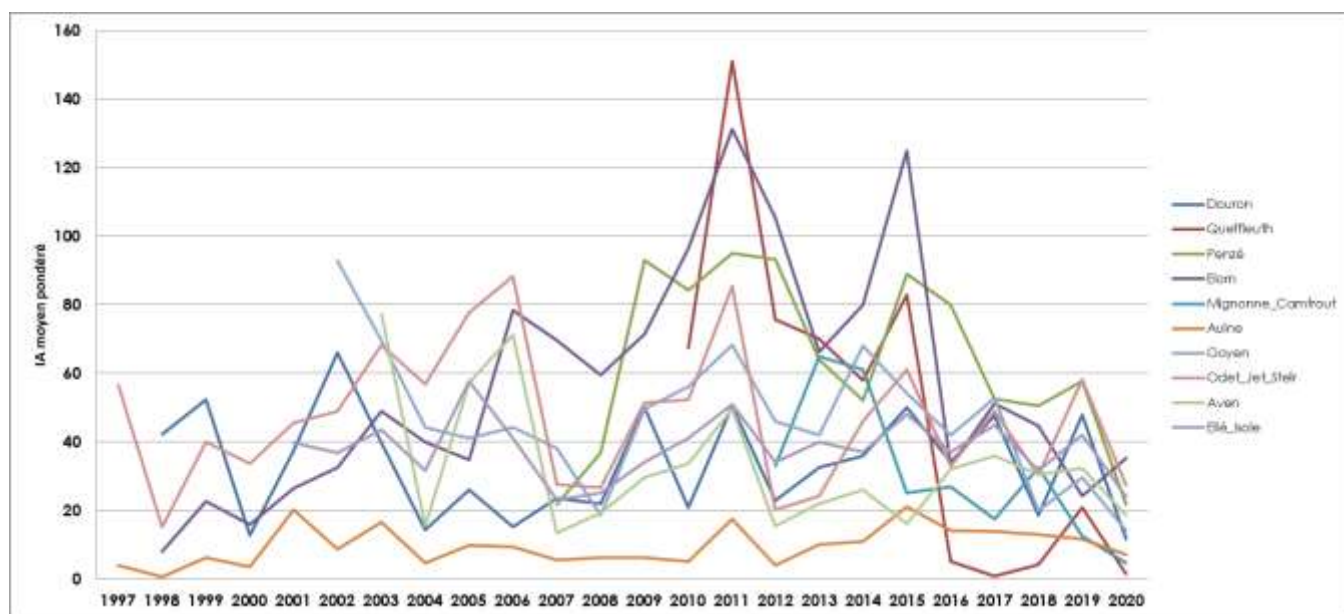


Figure 67 : Evolution interannuelle de l'indice moyen pondéré par bassin versant

Pour les bassins versants du Nord Finistère (Penzé, Douron, et Queffleuth), les indices moyens pondérés présentent une tendance à la baisse significative.

Pour la Penzé, l'indice moyen pondéré de 2020 (21,7 individus 0+ capturés en 5 minutes) est le moins bon depuis le début du suivi. Il est toutefois à un niveau correct. Point positif : la colonisation a été bonne sur l'ensemble du cours principal, comme en 2019. Le Coatoulzac'h présente encore manifestement un déficit de production pour la 5^{ème} année consécutive. C'est le « point noir » de ce bassin. La question de l'accessibilité à ce cours d'eau se pose par rapport au

surdimensionnement du lit mineur en aval de la prise d'eau de Penhoat. En outre, le résultat global est impacté par l'effet station Penzé_3 (Lieu-dit Kernabat) où des seuils ont modifié de façon pérenne les habitats favorables à la reproduction.

Pour le Queffleuth, l'indice moyen pondéré retombe à 1,53 individus 0+ capturés en 5 minutes. Cela est particulièrement décevant après le rebond constaté en 2019. Ce résultat montre l'impérieuse nécessité d'accélérer les travaux pour aboutir à un véritable dispositif de franchissement pérenne au niveau du mur-barrage du port de Morlaix. La situation actuelle est notoirement insuffisante et fragilise le maintien de la population de saumon sur ce bassin versant.

Comme pour la Penzé, le recrutement 2020 sur le Douron est le plus faible depuis le lancement du suivi (11,56 individus 0+ capturés en 5 minutes). Le déficit de production est particulièrement marqué sur les parties médianes et amont du cours d'eau.

En ce qui concerne les cours d'eau de la rade de Brest (Elorn, Mignonne/Camfrout et Aulne), les évolutions divergent

Pour l'Elorn, 2020 voit un rebond du recrutement (35,11 individus 0+ capturés en 5 minutes). Peut-être en lien avec l'augmentation du nombre de géniteurs migrants comptés en 2019. Cependant, ce recrutement est inégalement réparti car concentré sur la partie médiane du cours d'eau. 2020 confirme également l'importance des affluents. A contrario, cette année souligne également la situation inquiétante de l'Elorn en amont de Sizun que les géniteurs semblent avoir désertés.

Le « grand » bassin versant regroupant les cours d'eau Mignonne, Camfrout et rivière du Faou présente, pour 2020, un indice moyen pondéré très faible (4,63 individus 0+ capturés en 5 minutes). Il est directement lié à l'absence de capture de juvéniles de saumon sur les 3 stations du bassin de la Mignonne. Suite aux résultats de 2019, on peut se poser s'interroger sur l'impact des pollutions sur les géniteurs présents en rivière à cette période d'étiage prononcé.

Pour le bassin de l'Aulne, le résultat 2020 est en baisse (7,1 individus 0+ capturés en 5 minutes). Il peut y avoir un effet lié à la baisse du nombre de géniteurs migrants en 2019. Le résultat 2020 intervient également dans le cadre de l'expérimentation d'ouverture des pertuis de l'Aulne canalisée. Deux ondes (printemps et automne) ont pu être conduites en 2019. Ainsi, statistiquement, la moyenne du recrutement pour ces quatre années post ondes est supérieure de 5,1 points à celle observée sur la période 2005/2014 pour des stations identiques. Toutefois, au vu des niveaux de l'indice moyen pondéré, il témoigne toujours d'un déficit chronique en production de juvéniles par rapport au potentiel du bassin versant. Au niveau des stations, C'est l'Aulne rivière qui concentrent 60% de la production totale annuelle. Toutefois, la répartition n'est pas homogène puisque 1 seule station (Aulne_7) représente 25% de cette production totale. Cela souligne la fragilité du recrutement. Les affluents de l'Aulne rivière (principalement l'Ellez) apportent 31% du recrutement. La part des affluents de l'Aulne canalisée reste faible.

En ce qui concerne les bassins du Sud Finistère, les résultats 2020 sont tous en baisse.

Pour le Goyen, le recrutement est faible (14,06 individus 0+ capturés en 5 minutes) et limité à la partie aval. En effet, un déficit de production est constaté sur les parties médiane et amont.

En ce qui concerne le bassin de l'Odet, le recrutement diminue fortement (27,31 individus 0+ en moyenne), par rapport à 2019. Il est plus important sur le Steir que sur l'Odet puis le Jet. Il faut noter que, malgré cette diversité, les stations le plus en amont de ces trois cours d'eau ont été productives. Cela est une particularité de ce bassin versant. Le recrutement 2020 est largement supérieur à la moyenne régionale mais inférieur à la moyenne de suivi.

Pour le bassin de l'Aven, l'indice moyen pondéré diminue à 18,62 individus 0+ capturés en 5 minutes. Cette situation est notamment impactée par le faible recrutement de la partie médiane et amont du cours d'eau. Ainsi, aucun juvénile de l'année n'a été capturé en amont des étangs ; contrairement à 2018 et 2019. Sur le Ster Goz, la situation est inquiétante avec un déficit de production chronique depuis 2011.

Le bassin Ellé/Isole reste, en 2020, le plus productif de Bretagne avec près de 30 % du recrutement annuel en juvéniles de saumon. Avec une moyenne de 24,01 individus 0+ capturés en 5 minutes, 2020 est la 2^{ème} moins bonne année depuis 2001. Elle est cependant largement supérieure à la moyenne régionale.

Le recrutement est bon sur le cours aval de l'Ellé et sur l'ensemble de l'Isole.

L'année 2020 est globalement une année de faible recrutement en juvéniles de saumon en Finistère. Cela s'inscrit dans une tendance régionale. Malgré cette situation en 2020, ce suivi piscicole démontre le bon état fonctionnel des cours d'eau suivis pour produire naturellement des juvéniles. **Compte tenu de ces éléments, la gestion patrimoniale (sans déversements de poissons) menée sur les cours d'eau fonctionnels ne saurait être remise en cause.**

Cependant, il faut noter un effritement de l'indice moyen départemental depuis 2015. En outre, depuis cette date, les fluctuations (à la hausse, à la baisse) de l'indice pondéré sont observées d'une année sur l'autre. A la différence de la période 2007/2015 où des cycles d'accroissement du recrutement étaient perceptibles.

La poursuite de ce suivi est indispensable pour maintenir un niveau d'information pertinent par rapport à cette espèce parapluie qu'est le saumon atlantique.

TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 : juvénile de saumon 0+_Isole_2020.....	4
Figure 2 : secteur de radier, habitat propice aux juvéniles de saumon pendant leur phase de vie en eau douce	4
Figure 3 : séquence de pêche	6
Figure 4 : localisation des stations Indices Abondance en Finistère	11
Figure 5 : carte de localisation des stations sur l'Odet	20
Figure 6 : indices d'abondances de juvéniles saumons 0+ sur le bassin de l'Odet en 2020	22
Figure 7 : Variation des indices d'abondances de juvéniles saumons 0+_Odet_1997/2020 ...	23
Figure 8 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2020 sur les différents secteurs du bassin de l'Odet	23
Figure 9 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2020 sur les différents secteurs du bassin de l'Odet	24
Figure 10 : contribution de chaque sous bassin à la production de juvéniles de saumon du bassin de l'Odet et évolution depuis 1994	25
Figure 11 : carte de localisation des stations sur l'Aulne	27
Figure 12 : indices d'abondances de juvéniles de saumon sur l'Aulne en 2020	29
Figure 13 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2020 et évolution de l'indice d'abondance moyen pondéré sur les différents secteurs du bassin de l'Aulne	30
Figure 14 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Aulne de 1997 à 2020.....	31
Figure 15 : contributions des sous bassins à la production de juvéniles saumon du bassin de l'Aulne et son évolution depuis 1998	31
Figure 16 : évolution des contributions des sous bassins à la production de juvéniles de saumon du bassin de l'Aulne entre 1999 et 2020.....	32
Figure 17 : carte de localisation des stations sur l'Elorn	34
Figure 18 : indices d'abondances de juvéniles de saumon 0+ sur le bassin de l'Elorn en 2020	36
Figure 19 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2020 sur les différents secteurs du bassin de l'Elorn.....	37
Figure 20 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Elorn de 1998 à 2020.....	37
Figure 21 : évolution de l'indice moyen pondéré et des géniteurs comptés au vidéocomptage entre 2008 et 2020.....	38
Figure 22 : contribution des cours aval, moyen et amont à la production de juvéniles saumon de l'Elorn	39
Figure 23 : évolution des contributions des sous bassins à la production de juvéniles saumon du bassin de l'Elorn entre 1998 et 2020	40
Figure 24 : carte de localisation des stations sur le Douron.....	42
Figure 25 : indices d'abondance de juvéniles saumon 0+ sur le Douron en 2020.....	43
Figure 26 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2020 sur les différents secteurs du bassin du Douron.....	44
Figure 27 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons et évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant du Douron de 1998 à 2020.....	44
Figure 28 : évolution de l'indice moyen pondéré sur le bassin versant du Douron de 1998 à 2020.....	45

Figure 29 : contribution des secteurs aval, moyen et amont à la production de juvéniles saumon du Douron.....	46
Figure 30 : carte de localisation des stations sur l'Ellé	48
Figure 31 : indices d'abondance de juvéniles de saumon 0+ sur le bassin de l'Ellé en 2020	50
Figure 32 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2020 sur les différents secteurs du bassin de l'Ellé	51
Figure 33 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Ellé de 2001 à 2020	51
Figure 34 : contribution des différents cours d'eau à la production du bassin versant de l'Ellé et évolution depuis 2002.....	52
Figure 35 : Carte de localisation des station sur le Goyen	54
Figure 36 : indices d'abondance de juvéniles saumons 0+ sur le Goyen en 2020	56
Figure 37 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2020 sur les différents secteurs du bassin du Goyen.....	56
Figure 38 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2020 et évolution de l'indice moyen pondéré sur les différents secteurs du bassin du Goyen.....	57
Figure 39 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant du Goyen de 2002 à 2020.....	57
Figure 40 : contribution de chacune des stations à la production de juvéniles saumons du Goyen.....	58
Figure 41 : Carte de localisation des stations sur l'Aven.....	60
Figure 42 : indices d'abondances de juvéniles saumon sur le bassin versant de l'Aven en 2020.....	61
Figure 43 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2020 sur les différents secteurs du bassin de l'Aven-Ster Goz.....	62
Figure 44 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2020 et évolution de l'indice moyen pondéré sur les différents secteurs du bassin de l'Aven-Ster Goz.....	62
Figure 45 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Aven de 2003 à 2020.....	63
Figure 46 : contribution de l'Aven et du Ster Goz à la production de juvéniles de saumon du bassin versant.....	64
Figure 47 : évolution de la contribution relative de chaque sous bassin à la production de juvéniles de saumon du bassin de l'Aven depuis 2003.....	64
Figure 48 : Carte de localisation des stations sur la Penzé	66
Figure 49 : indices d'abondance de juvéniles saumon sur le bassin versant de la Penzé en 2020	67
Figure 50 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2020 et évolution de l'indice moyen pondéré sur les différents secteurs du bassin de la Penzé	68
Figure 51 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de la Penzé de 2007 à 2020.....	62
Figure 52 : contribution de la Penzé et du Coatoulzac'h à la production de juvéniles de saumon du bassin versant	70
Figure 53 : Carte de localisation des stations sur le Queffleuth.....	72
Figure 54 : Vue aval du barrage du port de Morlaix.....	73
Figure 55 : indices d'abondance de juvéniles saumon sur le bassin versant du Queffleuth en 2020.....	73
Figure 56 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2020 et évolution de l'indice moyen pondéré sur les différents secteurs du bassin du Queffleuth.....	74
Figure 57 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant du Queffleuth	75

Figure 58 : contribution du Queffleuth et du Bodister à la production de juvéniles de saumon du bassin versant	75
Figure 59 : carte de localisation des stations d'indices d'abondance de juvéniles saumon sur le bassin versant Mignonne_Camfrout_Rivière du Faou	77
Figure 60 : indices d'abondance de juvéniles saumon sur le bassin versant Mignonne_Camfrout_Rivière du Faou en 2020	79
Figure 61 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2020 sur le bassin versant Mignonne_Camfrout_Rivière du Faou	81
Figure 62 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant Mignonne_Camfrout_Rivière du Faou	81
Figure 63 : contribution de la Mignonne, du Camfrout et de la Rivière du Faou à la production de juvéniles de saumon du bassin versant	81
Figure 64 : résultats 2020 par stations	82
Figure 65 : répartition des résultats 2020	83
Figure 66 : évolution interannuelle de l'indice moyen pondéré régional et finistérien par bassin versant	83
Figure 67 : évolution interannuelle de l'indice moyen pondéré par bassin versant	84
Tableau 1 : dates des pêches électriques en 2020	6
Tableau 2 : indices d'abondances de juvéniles saumons sur le bassin de l'Odét en 2020	21
Tableau 3 : indices d'abondance de juvéniles saumon sur le bassin de l'Aulne en 2020	27
Tableau 4 : indices d'abondance de juvéniles saumon sur le bassin de l'Elorn en 2020	35
Tableau 5 : indices d'abondances de juvéniles saumon sur le Douaron en 2020	42
Tableau 6 : indices d'abondances de juvéniles de saumon sur le bassin de l'Ellé en 2020	49
Tableau 7 : indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le Goyen en 2020	55
Tableau 8 : indices d'abondance de juvéniles saumons sur le bassin versant de l'Aven en 2020	60
Tableau 9 : indices d'abondance de juvéniles saumons sur le bassin versant de la Penzé en 2020	67
Tableau 10 : indices d'abondance de juvéniles saumons sur le bassin versant du Queffleuth en 2020	72
Tableau 11 : indices d'abondance de juvéniles saumons sur le bassin versant Mignonne_Camfrout_Rivière du Faou en 2020	78
Tableau 12 : Indice d'abondance moyen pondéré en 2020/Etat et tendance (moyenne sur 10 ans)	82
Graphique 1 : Données ENTRE2 pour les cours d'eau prospectés en 2020 (source : banque hydro)	17

Annexe 1:

Limites des tronçons relatifs aux stations d'indices d'abondance pour le calcul de l'indice moyen pondéré sur le bassin de l'Odet et contribution relative des tronçons de cours d'eau pêchés à la surface potentielle de production du bassin

Cours d'eau et n° station	N° secteur aval de la cartographie correspondante	N° secteur amont de la cartographie correspondante	Surface potentielle de production en m ² d'équivalent radier/rapide (Sp) du tronçon relatif à la station	% / Sp Totale	% / Sp par sous-bassin
Steir 1	S1	S100	14 543	7.8	29.5
Steir 2	S101	S158	7 610	4.1	15.5
Steir 2'	S159	S233	8 213	4.4	16.7
Steir 3	S234	S323	6 861	3.7	13.9
Steir 5	S324	S594	11 992	6.5	24.4
Total Steir			49 218	26.5	100.0
Odet 1'	S680	S622	28 341	15.3	31.4
Odet 1	S621	S504	25 248	13.6	27.9
Odet 2	S503	S388	17 846	9.6	19.7
Odet 4	S387	S226	7 631	4.1	8.5
Odet 5	S225	S1	11 329	6.1	12.5
Total Odet			90 394	48.7	100.0
Jet 1	S1	S101	8 830	4.8	19.3
Jet 2	S102	S196	6 410	3.5	14.0
Jet 3	S197	S332	8 480	4.6	18.6
Jet 4	S333	S483	10 585	5.7	23.2
Jet 5	S484	S709	11 370	6.1	24.9
Total Jet			45 675	24.7	100

Annexe 2 :

Limites des tronçons relatifs aux stations d'indices d'abondance pour le calcul de l'indice moyen pondéré sur le bassin de l'Aulne et contribution relative des tronçons de cours d'eau pêchés à la surface potentielle de production du bassin

n°	SRR
Trois Fontaines	11160
Ster Goanez 1	11517
Ster Goanez 2	13240
Vernic	5184
Crann	4187
Aulne 1	13808
Aulne 2	20605
Aulne 3	12496
Aulne 4	9098
Aulne 5	9092
Aulne 6	6434
Aulne 7	8817
Ellez 1	10707
Ellez 2	15974
Riviere Argent	8707
Beurchoat 2	9479
Beurchoat 3	10828
Douffine 1	3793
Douffine 2	8039
Douffine 3	4950
Douffine 4	4736
Rivoal	2645

Annexe 3 :

Limites des tronçons relatifs aux stations d'indices d'abondance pour le calcul de l'indice moyen pondéré sur l'Elorn et contribution relative des tronçons de cours d'eau pêchés à la surface potentielle de production

Elorn 2		14532
Elorn 3		9403,8
Elorn 4		10222,2
Elorn 5'		8788
Elorn 6		12060
Elorn 8		10240
Elorn 9'		9305
Elorn 10		8700
Elorn 12		9220
Elorn 13		5642
Elorn 15		1791
Elorn 16		15673
Elorn 17		8276
total		123853

Annexe 4 :

Limites des tronçons relatifs aux stations d'indices d'abondance pour le calcul de l'indice moyen pondéré sur le Douron et contribution relative des tronçons de cours d'eau pêchés à la surface potentielle de production

Cours d'eau et n° station	N° secteur aval de la cartographie correspondante	N° secteur amont de la cartographie correspondante	Surface potentielle de production en m ² d'équivalent radier/rapide (Sp) du tronçon relatif à la station	% / Sp totale
Douron 1	1	95	Cours aval : 15 957	19.6
Douron 2	96	155		
Douron 3	156	249	Cours moyen : 39 823	48.9
Douron 4	250	311		
Douron 4'	312	416		
Douron 5	417	472	Cours amont : 25 579	31.5
Douron 6	473	900		

Annexe 5 :

Limites des tronçons relatifs aux stations d'indices d'abondance pour le calcul de l'indice moyen pondéré sur le Goyen et contribution relative des tronçons de cours d'eau pêchés à la surface potentielle de production

Cours d'eau et n° station	N° secteur aval de la cartographie correspondante	N° secteur amont de la cartographie correspondante	Surface potentielle de production en m ² d'équivalent radier/rapide (Sp) du tronçon relatif à la station	% / Sp totale
Goyen 1	1	120	5 190	16,7
Goyen 2	121	357	9 980	32,1
Goyen 3	358	568	12 642	40,7
Goyen 4	569	647	3 255	10,5

Annexe 6 :

Limites des tronçons relatifs aux stations d'indices d'abondance pour le calcul de l'indice moyen pondéré sur le bassin de l'Aven et contribution relative des tronçons de cours d'eau pêchés à la surface potentielle de production du bassin

Cours d'eau et n° station	N° secteur aval de la cartographie correspondante	N° secteur amont de la cartographie correspondante	Surface potentielle de production en m ² d'équivalent radier/rapide (Sp) du tronçon relatif à la station	% / Sp totale
Aven 1	1	58	13049	14.7
Aven 2	59	190	24 317	27.5
Aven 3	191	228	6 717	7.6
Aven 3'	229	299	18 738	21.2
Aven 4'	300	354	15 250	17.2
Aven 5	355	512	10 398	11.8
Total Aven			88 468	100
Ster Goz 1	1	161	17 457	48.6
Ster Goz 2	162	343	14 487	40.3
Ster Goz 3	344	420	3 965	11.1
Total Ster Goz			35 909	100

Annexe 7 :

Limites des tronçons relatifs aux stations d'indices d'abondance pour le calcul de l'indice moyen pondéré sur le bassin de la Penzé et contribution relative des tronçons de cours d'eau pêchés à la surface potentielle de production du bassin

Cours d'eau et n° station	N° secteur aval de la cartographie correspondante	N° secteur amont de la cartographie correspondante	Surface potentielle de production en m ² d'équivalent radier/rapide (Sp) du tronçon relatif à la station	% / Sp totale
Penzé 1	1	49	9 353	11.5
Penzé 2	50	125	10 487	12.9
Penzé 3	126	212	7 471	9.2
Penzé 4	213	318	14 615	18
Penzé 5	319	423	9 109	11.2
Penzé 6	424	677	19 214	23.7
Penzé 7	678	936	10 821	13.3
Total Penzé			81 070	100
Coat 1	1	330	9 454	32.2
Coat 2'	331	644	12 624	43.0
Coat 3	645	901	7 248	24.7
Total Coatoulzac'h			29 326	100

Annexe 8 :

Limites des tronçons relatifs aux stations d'indices d'abondance pour le calcul de l'indice moyen pondéré sur le bassin de du Queffleuth et contribution relative des tronçons de cours d'eau pêchés à la surface potentielle de production du bassin

Cours d'eau et n° station	N° secteur aval de la cartographie correspondante	N° secteur amont de la cartographie correspondante	Surface potentielle de production en m² d'équivalent radier/rapide (Sp) du tronçon relatif à la station	% / Sp totale
Queffleuth 1			2 201	3,9
Queffleuth 2			10 889	19,4
Queffleuth 3			14 070	24,9
Queffleuth 3'			4 266	7,5
Queffleuth 4			12 310	21,8
Queffleuth 5			8 192	14,6
Queffleuth 6			4 448	7,9
Total Queffleuth			56 376	100

Annexe 9 :

Limites des tronçons relatifs aux stations d'indices d'abondance pour le calcul de l'indice moyen pondéré sur le bassin Mignonne_Camfroul_Rivière du Faou et contribution relative des tronçons de cours d'eau pêchés à la surface potentielle de production du bassin

Cours d'eau et n° station	N° secteur aval de la cartographie correspondante	N° secteur amont de la cartographie correspondante	Surface potentielle de production en m ² d'équivalent radier/rapide (Sp) du tronçon relatif à la station	% / Sp totale
Mignonne 1			13 185	19
Mignonne 2			12 666	19
Mignonne 3			5 972	9
Camfroul 1			12 875	19
Camfroul 2			10 532	15
Camfroul 3			7 314	11
Faou 1			5 310	8
Total Mignonne_Camfroul_Faou			67 854	100